

LE FORUM



- Numéro 14 -
Septembre 2010

Table des matières

	Page
Liminaire	3
SECTION 1 : ACTUALITÉS	
● Et une éclaircie par <i>Laurette Lepage</i>	5
● La lente brisure par <i>Claude Gendron</i>	7
● En appui à Raymond Gravel par <i>Gilles Gamache</i>	10
● Face aux ruptures par <i>Michel Legrain</i>	11
● La répression abrutit par <i>Gérard Laverdure</i>	13
● Manifeste pour un catholicisme du XXI^e s. par <i>Michel Le Manchet</i>	14
SECTION 2 : DOSSIERS	
● Quelle morale pour l'Église ? par <i>Bernard Häring</i>	17
● Les catholiques et l'avortement par <i>André Naud</i>	27
● Des propos déplorables par <i>Centre Justice et foi</i>	33
● Deux femmes marchaient par <i>Monique Dumais</i>	35
● Urgence d'un débat par <i>Mgr Veillette</i>	36
● Ordination des femmes par <i>Marc Rondeau</i>	36
● Propos de Mgr Moreau par <i>Diane Gendron</i>	41
● Propos de Mgr Morissette par <i>Mgr Morissette</i>	41
SECTION 3 : SPIRITUALITÉ	
● Pratique prophétique de Jésus par <i>Pierre-Gervais Majeau</i>	43
● L'homme révolté par <i>Claude Lacaille</i>	45
● À Dieu, Église ? par <i>Gérard Bessières</i>	48
SECTION 4 : VIE DU RÉSEAU	
● Pour le respect de l'intelligence au nom du RFAN.....	50
● Vous n'aidez personne ! au nom du RFAN.....	51
● Un franc-tireur au nom du RFAN.....	52
● Deux événements par <i>André Gadbois</i>	53
Inscription au Réseau des Forums André-Naud	55
Contributions financières	56

Liminaire



L'automne s'en vient... pour moi la plus belle ! La saison durant laquelle les bourgeons s'accrochent déjà aux branches des feuillus et arbustes pour faire éclore la vie au printemps prochain. La saison où les arbres devront faire provision d'eau pour tenir le coup durant l'hiver. La saison des couleurs, des différences accueillies dans chaque arbre, des montagnes qui semblent en feu pour réjouir l'œil et le cœur. La saison des beaux chandails de laine qui conservent la chaleur. Aussi la saison des conifères qui, sauf le mélèze dissident, ne perdent pas leur parure et continuent de grandir. Il en faut des dissidents !

Devant la présente destruction de notre environnement mondial, je m'inquiète pour la beauté des automnes à venir et simultanément je pense aussi à la lente destruction de notre Église (voir le texte de Claude Gendron dans la section ACTUALITÉS). J'en arrive à penser, comme l'affirme Michel Le Manchet dans le Manifeste pour un catholicisme du XXI^e siècle (même section), que ceux qui aujourd'hui sont au pouvoir dans les grands pays du monde ont la même culture, les mêmes méthodes, les mêmes pratiques et le même irrespect envers les personnes que ceux qui règnent à Rome et dans plusieurs évêchés. Devant cette « complicité » probablement inconsciente, j'espère, qui agresse autant la noblesse de la nature humaine que le cœur du message de Jésus, j'entends André Myre nous traduire à notre dernière assemblée générale les paroles de Jean à ceux et celles qui viennent le voir au Jourdain : « Qui vous a appris à fuir la Colère qui vient ? Retournez-vous bout pour bout et donnez du fruit en conséquence ! » Donner des fruits inattendus, oser parler et vivre debout, identifier les agressions et les dénoncer, panser les blessures de nos frères et sœurs, produire une farine de petits gestes d'amour et de justice, provoquer des bonnes nouvelles pour les pauvres et célébrer, avec cette farine devenue pain, le Corps du Christ. Certains pourraient dire : « Protester en vain est contre-productif et risque de crispier les positions. Sans doute, mais n'est-ce pas un besoin de notre conscience ? Quand on n'y peut rien, quand on est écrasé, ne faut-il pas parler haut, même sans espoir ? » (Gérard Bessières dans la section SPIRITUALITÉ).

La section ACTUALITÉS rassemble des textes, comme de petits bourgeons décidés à passer l'hiver ; des bourgeons tenaces qui ne se laissent pas décourager et qui n'ont pas l'intention de se décrocher de leur arbre.

La section DOSSIERS est une montagne en feu, colorée de rouge, de jaune, d'orangé, de bourgogne et même de violet, agréable à contempler pour nourrir notre espérance; une montagne irisée de petits ballons multicolores pour nous rappeler que des femmes et des hommes n'ont pas oublié Vatican II et qu'ils voudraient bien célébrer bientôt le 50^e anniversaire de son ouverture. Des hommes et des femmes qui disent comme Paul citant le psaume 116 : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. » (2 Co 4,13) Des baptisé(e)s qui ont quelque chose à dire de pertinent sur les terrains de l'avortement, de l'ordination des femmes, de l'euthanasie, de l'organisation de leur Église.

Dans notre Église ont poussé plusieurs gros chênes aux robustes racines. Souvent ces gros chênes ont dû vivre des traversées épuisantes, des tornades autoritaires, des coups vicieux. Pourtant ils ont tenu le coup... probablement parce qu'à l'arrivée de l'automne (et dans notre vie l'automne peut surgir en juin et le printemps en hiver : notre vie n'est ni un calendrier ni un agenda), leurs racines savaient retourner à la Source pour se nourrir. Pierre-Gervais Majeau, Claude Lacaille et Gérard Bessières nous offrent un rafraîchissement... ou un chaleureux chandail de laine ! C'est la section SPIRITUALITÉ.

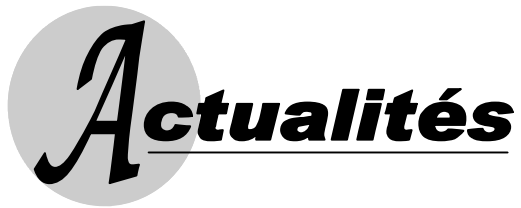
Récemment le pouvoir romain a agi dans le sens de sa culture, décidé selon ses méthodes, tranché selon ses pratiques comme le font ceux qui détiennent le pouvoir politique, financier, économique. On pourrait dire qu'il n'y a rien à dire, mais le Réseau des Forums André-Naud a dit. Ces trois lettres ont été acheminées aux instances du Pouvoir. (Section 4)

Dans cette même section sont données quelques informations concernant la prochaine assemblée générale du RFAN.

Bonne lecture! Coloré automne à vous!

André Gadbois
Pour le comité de rédaction

SECTION : 1



Actualités

Et une éclaircie

Québec, 22 juillet 2010

« Il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leurs cœurs ».
Constitution conciliaire : L'église dans le monde de ce temps. No 1

« *Jamais deux sans trois* », nous dit le vieux dicton populaire. Je vous écrivais une première lettre le 7 novembre 2007, puis une deuxième le 3 janvier 2010. Je risque de nouveau une 3^e lettre, avant votre départ pour les hauts lieux de la Ville éternelle. Je ne voudrais pas que celle-ci en soit une de récriminations ou de lamentations. Je désire plutôt vous réitérer, une fois de plus, mon amour pour cette Église que je voudrais tant à l'image de son Maître-Serviteur.

Votre passage à Québec n'a pas été de tout repos, je le sais, et peut-être ai-je été parmi les premiers à me mettre en travers de votre route... Pardonnez-moi mes mots bousculants, ils n'ont jamais voulu vous blesser. Et merci pour vos deux visites à la Fraternité de l'Épi, où nous avons découvert en vous ce côté si fraternel.

Je voudrais revenir sur ce qui fait à la fois mon tourment et mon espérance : ce Concile Vatican II qui a fait basculer ma vie du côté des pauvres. Mon tourment, c'est qu'il semble avoir été oublié, ou mis en veilleuse, accusé d'avoir entraîné les déboires subséquents de l'Église. Mon espérance, c'est au contraire que les nouvelles pousses qu'il a suscitées se multiplient, croissent même hors de l'enclos, et elles semblent indéracinables.

J'avais 37 ans quand le Concile Vatican II est arrivé comme un « vent de Pentecôte ». Ça sentait déjà le printemps. Un retour à la source donnait le goût de l'eau vive. Une inspiration de fraîcheur évangélique soulevait un grand enthousiasme et des espoirs immenses.

Ce « banquet de grâce et de fraternité » fut pour moi le terreau où ma foi s'est nourrie et a grandi. Je me sens vraiment un rejeton du Concile. Un grand souffle d'espérance avait alors traversé l'humanité. Plutôt que de condamner, l'Église s'ouvrait aux joies et aux espoirs, aux tristesses et aux angoisses de notre monde, ce monde que Dieu aime. Tout, vraiment tout, devait trouver écho dans son cœur : la miséricorde avant la sévérité ! Un grand élan nous a projetés sur des chemins nouveaux. Des mots comme « peuple de Dieu, collégialité, dignité humaine, dialogue, liberté de conscience, ouverture au monde » flottaient dans l'air comme une brise légère. Ces mots, on ne les entend plus ou presque pas dans l'Église

institutionnelle, mais ils résonnent encore tout au fond de nos consciences.

J'ai maintenant 87 ans. Hélas, ce programme audacieux et prophétique a vite fait de s'essouffler. Après une période d'euphorie, la déception a pris le pas et la grande espérance s'est peu à peu estompée. On a l'impression que les fenêtres grandes ouvertes par Vatican II se sont refermées une à une. À nouveau, est revenue la tentation de retour en arrière et de repli au cœur de la forteresse bien gardée.

La petite fleur semée par Jean XXIII, vivace mais encore fragile, est battue en brèche par les vents de la peur, des faux-pas, des interdits, des condamnations, de la résistance à la nouveauté. Elle a bien du mal à se frayer un chemin, mais elle tient bon et, dans la certitude qu'elle est née de l'Esprit, elle continue de se faufiler subtilement dans le cœur et dans la vie de beaucoup de chrétiens. Cette humble petite fleur, toujours cachée, continue de hanter nos rêves.

Pendant des années, j'ai vécu et travaillé sur le terrain blessé de l'Église. Avec d'autres, au milieu des pauvres et des exclus de notre société, nous avons tâché de mettre en pratique la Bonne Nouvelle de vie, de liberté et d'heureuse communion. Bonne Nouvelle de miséricorde, d'accueil, de pardon et de tendresse. C'est à travers cette expérience au ras du sol que j'ai touché une Église vivante, une Église servante et pauvre, à l'image de Celui qui a dit :

« *Je vous ai donné l'exemple afin que, comme j'ai fait, vous fassiez aussi* » (Jn 13,15). Cette Église, je la sens vivante aussi dans la multitude des réseaux de solidarité qui s'engagent pour un monde de justice et de fraternité.

Mgr Ouellet, vous aurez une place privilégiée pour susciter un nouvel élan à notre Église. Nous implorons l'Esprit de reproduire en vous le modèle de notre Maître et qu'il vous envahisse de son « pouvoir-faiblesse » ! C'est le signe qui doit être donné au monde. Ce monde aimé de Dieu avant ses faiblesses et ses péchés. Il le faut, pour la crédibilité d'une Église à l'image de son fondateur !

Pour cela, nous implorons l'Esprit de mettre dans votre bouche les mots d'une Bonne Nouvelle plus grande que les normes, les règlements et les dogmes ; les mots d'un Évangile qui n'est pas une doctrine, mais une Personne, une Présence. Le monde est en quête d'une expérience spirituelle qui ne se limite pas à des vérités à croire ou à une morale sexuelle, mais qui soit une profonde expérience de Dieu.

Nous implorons l'Esprit de vous rendre agissant pour faire rajeunir au plus tôt des cadres et des structures qui deviennent anachroniques et mortifères dans notre monde postmoderne en évolution galopante. Non pas la répétition mais le renouvellement ! « *Voici je fais toutes choses nouvelles* » (Ap 21 7). À quoi bon s'accrocher à un illusoire « bon vieux temps » ? La nouveauté évangélique,

c'est le défi de l'amour envers et contre tout ; il n'y en a pas d'autre ! Jésus parla de vin nouveau, d'alliance nouvelle, d'une nouvelle Jérusalem, de vie nouvelle, d'une terre nouvelle et de cieux nouveaux. La foi chrétienne est une aventure toujours pleine de fraîcheur et de découvertes où rien ne se fige et qui ne s'arrête pas. L'Esprit Saint est un souffle qui renouvelle.

Nous implorons l'Esprit de vous rendre partie prenante des grands défis du monde d'aujourd'hui : la paix, la pauvreté, la justice. La majorité de la population du monde se trouve du côté des exclus, tandis qu'une minorité accapare les richesses et les ressources. En tant qu'Église, le sens de la justice demande que cet écart soit traité et dénoncé au nom de la dignité et du bien-être de l'humanité. Ce monde qui vient de Dieu porte l'empreinte de son visage. Il a une dignité, une bonté et une beauté indéniables, même lorsque le péché a défiguré son visage. Le message de « *réconciliation de toutes choses dans le Christ* » (2 Cor, 19) est une vérité que notre monde brûle d'entendre. Une Église réellement catholique propose le message de salut à tout le monde, sans exception, sans distinction, sans exclusion, rejetant toute discrimination pour motif de genre, de culture et de race. Tous sont invités à la table du banquet du Royaume de Dieu. Le véritable appel du Concile est celui d'une mission qui soit réellement catholique. C'est lui qui a le mieux abordé les problèmes du monde actuel. « *Reconnaître les signes des temps* », c'est la condition *sine qua non* pour que

l'annonce du Royaume de Dieu à une société postmoderne soit crédible.

Cher Monseigneur Ouellet, c'est de tout coeur que je vous souhaite de nous procurer par votre ministère des pasteurs à l'image de Celui qui a dit : « *Mes brebis entendent ma voix et moi, je les connais et personne ne les arrachera de ma main* » (Jn 10, 27).

Que l'appel si souvent répété : « N'ayez pas peur ! », vous inspire pour nous proposer la présence vivante du Christ ami de la vie, lui qui est venu non pour juger mais pour sauver ce qui était perdu. Présence qui nous donne le souffle et nous accompagne sur nos chemins.

Que le Ressuscité soit vraiment avec vous sur votre route !

Laurette Lepage



La lente brisure

Je suis un arrière-grand-père de 81 ans. J'ai lu le courrier qui oppose l'abbé Raymond Gravel aux rédacteurs du site pro-vie Life-SiteNews.com. J'aimerais y réagir en relatant ce qui m'a éloigné puis rapproché de l'Église. Dans ma jeunesse et mes premières années de vie adulte, j'ai fréquenté l'Église de façon régulière, et ensuite avec mon épouse. C'était il y a 55 ans. Après une éducation chrétienne, nous étions fidèles aux

enseignements de l'Église. Nous ne le regrettons pas aujourd'hui, malgré les épreuves de la vie.

Mon questionnement s'est par la suite développé graduellement après le Concile Vatican II qui, de 1962 à 1965, avait suscité beaucoup d'espoir dans la mise à jour de l'attitude de l'Église catholique. Les autorités civiles entreprirent alors de dégager notre société de l'influence, quand ce n'était pas des dik-tats, des autorités religieuses. La spiritualité du clergé dominant toute théorie nous disait : « Obéissance à Dieu, sinon... »

SYNODE ÉPISCOPAL

À l'automne de 1967, j'ai été appelé à couvrir à Rome, pour le quotidien La Presse, le premier synode épiscopal après le Concile. Le but était alors de voir dans quelle mesure s'était amorcé le renouveau de l'Église postconciliaire. Après toutes ces années, je me souviens que les communiqués et les réponses aux conférences de presse quotidiennes étaient plutôt vagues et présentaient une belle image globale.

Pour décortiquer le tout et découvrir les interventions des participants, les journalistes furent invités à participer à une rencontre quotidienne avec les conseillers des évêques participants dans le sous-sol d'une librairie, via della Consolazione, près du Vatican. J'ai pu ainsi regrouper certains énoncés permettant d'informer mes lecteurs des

interventions de mon évêque d'alors, le cardinal Paul-Émile Léger.

Celui-ci était revenu converti du Concile deux ans auparavant ; l'ostentatoire prince de l'Église était devenu un humble pasteur. Quant à voir et saluer mon évêque à Rome, ce fut impossible. Le Collège canadien m'en avait bloqué l'accès. Mon évêque en a été profondément choqué quand je lui ai raconté l'incident quelques mois plus tard. Le cardinal finit par démissionner et s'expatrier au service d'un évêque africain. Bref, il en résulta alors que l'Église avait peu progressé après le Concile, la majorité des ecclésiastiques étant réfractaires... Plusieurs évêques et prêtres en furent attristés, mais Rome n'était pas prête à bouger. C'est du moins l'impression que j'en ai gardée.

Frustré, j'ai cessé de fréquenter l'Église au début des années 1970. Cela ne nous a pas empêchés, mon épouse et moi, de prier régulièrement en notre for intérieur.

Les années passèrent. Puis, surgit récemment la question des homosexuels, hommes ou femmes. Scandales, tiraillements, déchirements. Péchés impardonnables. Recours aux lois de l'Église, jugement, punitions, condamnations. Exclusion, excommunication ! Intrigué par ce bouillonnement de méchanceté, je me suis dit : « Quelque chose ne va pas. » Surgit alors la voix de l'abbé Raymond Gravel qui tentait d'apaiser le débat. Ce ton me plut. L'attitude chrétienne ne serait-elle pas justement d'abaisser le

ton, de s'asseoir, de réfléchir, de comprendre et de nous soutenir réciproquement... plutôt que de crier haro, de juger, de condamner, d'excommunier, allant même jusqu'à la calomnie et à la médisance à répétition, comme on le voit dans LifeSiteNews ? Quel est le degré de crédibilité de ces auteurs qui se prétendent chrétiens ? Quelle attitude nous indique alors l'amour évangélique ?

Il y a trois ans, le brouhaha m'incita à me rendre à Saint-Joachim-de-la-Plaine, où Raymond était alors curé. Je n'entrai pas dans l'église. Je demeurai dans le portique pour écouter l'homélie. Surprise! Je crus alors entendre mon ancien curé, feu Jean Caron, de Saint-Maurice-de-Duvernay. Au début des années 1960, ce Jean Caron était un curé avant-gardiste, moderne, qui faisait participer ses paroissiens et paroissiennes à qui il avait ouvert le presbytère.

Il avait même osé tourner le dos à l'autel pour célébrer la messe sur une table face aux fidèles, comme le Christ avec ses disciples. Notre église se remplissait, alors que les églises voisines se vidaient (même phénomène à La Plaine avec Raymond Gravel). Les gens venaient de partout. Ces initiatives évangéliques n'étaient pas sans gêner les curés des paroisses voisines. Le Concile donna raison à Jean Caron.

De tout cela, il résulta qu'après une absence de près d'une quarantaine d'années, ayant toujours la foi, j'ai rétabli mon lien avec l'Église. Grâce à qui? Grâce à Raymond Gravel, qui sait actua-

liser et incarner la Parole, le message évangélique, dans le concret de la vie, en 2010, avec les propos d'un pasteur dans la langue de chez nous. Je retrouve l'Évangile, je retrouve un Jésus d'aujourd'hui qui, présent dans l'assemblée des chrétiens et agissant par eux dans la société (même si celle-ci est laïque), s'exprime par le vécu de tous les jours.

Dans un tel contexte, il nous faut promouvoir la vie, pas en jugeant ni en condamnant, mais en étant plus humains, en cherchant à comprendre ceux et celles qui sont déprimés, en nous mettant à leur service. Nous ne sommes pas les maîtres de la vie et de la mort. D'ailleurs, mourir, ce n'est pas retourner au néant, c'est passer d'une forme de vie à une autre, éternelle celle-ci.

Nous n'avons pas besoin de loi qui tue, mais d'esprit qui vivifie. Nous n'avons pas besoin de clergé uniquement mâle porteur du passé, mais de prêtres et d'évêques qui, comme Raymond Gravel, sont porteurs d'un message qui nous met au défi d'intégrer notre foi et la présence du Christ dans la vie de tous les jours et dans la société où nous vivons... sans exclure ceux et celles qui, partageant notre foi en un Dieu constamment créateur, ont des perspectives différentes des nôtres. Nous finirons un jour par nous unir. Comment cela se fera-t-il ? Je l'ignore.

Si nous y arrivons, nous pourrions dire que notre Église aura trouvé sa véritable catholicité. Mais, de grâce, cessons ces chicanes internes. Aucun et aucune

d'entre nous ne peut prétendre posséder entièrement la vérité ni pouvoir juger les autres. Nous sommes humains et limités. Est-ce assez clair ?

Claude Gendron

*Ancien journaliste et agent d'information à la retraite
Libre opinion, parue dans Le Devoir, le 17 juillet 2010*



L'abbé Raymond Gravel : un autre prophète malmené !

*« Un maître de maison plante une vigne et l'entoure d'une haie »
Puis il confie la vigne à des vigneron (hiérarchie?) et part au loin. Comme les vendanges approchent, le maître envoie ses serviteurs (les prophètes) auprès des vigneron... Mais les vigneron s'emparent d'eux. Le premier est roué de coups, l'autre est tué, on jette des pierres au troisième. (On les excommunie, les laïcise).
Les grands prêtres et les Pharisiens comprirent alors que ces images les concernaient et ils songèrent à le (Jésus) faire arrêter »*

(Matthieu, XXI, v. 33 et suivants)

Le Concile Vatican II avait fait naître dans la communauté des fidèles une espérance sans pareille. Mais le message de renouveau, vécu pendant ces quelques années, fut rapidement contrôlé et édulcoré par les forces traditionalistes des organes romains. Aujourd'hui cette main mise traditionaliste, loin de faire croître le dynamisme d'une Église libre et responsable, cherche à revenir en arrière avec un caractère autoritaire où les fidèles n'ont pas grand chose à dire.

Pourtant le message du Christ est un message d'amour, de libération et de

bonheur où le Royaume de Dieu est en fermentation dans ce Monde. « Vous êtes le sel de la Terre », « Vous êtes le levain dans la pâte » C'est donc dans ce Monde, jugé assez valable pour susciter le projet exceptionnel de l'Incarnation du Fils de Dieu. Quel message d'espérance particulièrement pour les plus démunis, les laissés pour compte, ou simplement pour les pécheurs, c'est-à-dire les êtres humains « naturellement limités », mais appelés grâce à l'Incarnation du Christ à devenir Dieu en Jésus-Christ, c'est le beau mystère du Corps mystique du Christ.

Monsieur l'abbé Raymond Gravel tente courageusement d'évangéliser ce Monde dans lequel il vit et pour lequel le Christ est venu. Il remet les pendules à l'heure, c'est-à-dire qu'il insiste sur l'essentiel du message d'amour du Christ à tous et particulièrement à ceux et celles que son Église (hiérarchie et frères fondamentalistes) semble s'acharner à exclure et à ex-communier. Non, le Christ est venu unir les gens par un lien spécial qu'il a nommé la charité. Une vertu qui ne peut exister sans d'abord s'exprimer dans un profond respect de la dignité humaine. M. Raymond Gravel est un prophète moderne, avec un langage franc, honnête et adapté à la population à laquelle il s'adresse. Au lieu de le faire taire, son évêque, Mgr Gilles Lussier lui a confié la catéchèse diocésaine. Bravo Monseigneur, vos ouillages sont gâtées.

Que l'Esprit Saint guide notre Église, que nous aimons, mais dans laquelle nous souffrons, vers une meilleure

compréhension de l'essentiel du message de sa vraie Tête, Jésus-Christ. Je terminerai en assurant l'Abbé Gravel de la prière de ceux et celles qui tentent de retrouver le renouveau manqué de Vatican II de l'intérieur. Vous n'êtes pas seul, mais le Seigneur marche à vos côtés « dans un peuple en marche » vers la Vérité.

*« Hélas pour vous, les légistes !
Vous écrasez les hommes sous
d'intolérables fardeaux, et ces
fardeaux, vous ne les effleurez
même pas du doigt »*

(Luc, XI, v. 46-48)

Gilles Gamache

*Catholique pratiquant et engagé
Unité pastorale St-Paul Apôtre, Terrebonne
Diocèse de St-Jérôme*



Face aux ruptures d'engagements matrimoniaux et presbytéraux, la gestion romaine est-elle évangélique ?

Aujourd'hui encore, la discipline de l'Église catholique refuse de reconnaître pour ses fidèles divorcés la possibilité d'un nouveau mariage humainement et chrétiennement honnête. On craint en effet un véritable affaiblissement de la doctrine catholique prônant la stricte unité et indissolubilité du mariage sacramentel.

Dans la même logique, jusqu'en 1964, lorsque les instances romaines pre-

naient acte de l'inaptitude de certains prêtres pour le ministère presbytéral, on procédait à une « réduction à l'état laïc », selon l'étrange terminologie de l'époque. Mais ce retour à la vie commune ne s'accompagnait pas, sauf rares exceptions, de la possibilité de se marier religieusement. Pour quelle raison ? « Afin que la discipline demeure intègre, et garde toute sa force », disait l'Instruction romaine *Magna Equidem* (1955), donnant une fois encore priorité à l'observance de la loi sur l'attention que l'on devrait manifester envers des hommes fourvoyés dans un ministère pour lequel ils n'auraient peut-être jamais dû être appelés.

Sous la poussée des Pères du concile, marqués par une opinion publique soucieuse des droits élémentaires de toute personne humaine, y compris des prêtres ayant connu l'échec dans leur état de vie et que l'on nommait souvent non sans mépris des « défroqués », l'autorisation d'un mariage sacramentel (si sa conjointe est baptisée) fut accordée en même temps que l'officiel rescrit (réponse) de retour à la vie laïque. Cette décision du Saint-Office, en date du 2 février 1964, donnait aux instances diocésaines la responsabilité de l'enquête. Cependant ce tribunal romain réservait au pape le prononcé final sur l'opportunité de ce retour à la vie laïque, mariage y compris. On aurait certes pu rêver, en conformité avec l'esprit de décentralisation dont on parlait tant à l'époque, qu'on laissât à l'évêque (ou à son successeur) qui avait appelé à l'ordination presbytérale tel ou tel homme, l'entière faculté de lui permettre de

revenir à la vie laïque commune... mais passons.

Plus ou moins aisément accordées, ces possibilités d'une vie ordinaire, avec ou sans mariage, existent désormais pour le clergé, les religieux et les religieuses. Et cet éventuel mariage bénéficie même du caractère et du ministère sacramentels, quand il est célébré avec une personne baptisée et libre de tout autre lien matrimonial.

Du côté des catholiques divorcés puis civilement remariés, alors que leur nouvelle union n'est reconnue ni comme légitime ni comme moralement acceptable par leur Église, on entend parfois cette récrimination amère : « Entre eux, les curés, ça s'arrange toujours, et ils savent faire les lois qui leur conviennent... » La réponse cléricale habituelle leur semble baignée dans l'hypocrisie, lorsqu'elle entend distinguer entre, d'une part, la simple promesse du célibat, qui est révocable parce qu'uniquement disciplinaire, et d'autre part, un sacrement, dont le caractère est ineffaçable tant que vivent les deux époux. Une telle subtilité théologique ne convainc nullement le divorcé de base, pour qui l'infidélité à un engagement ecclésial publiquement contracté, qu'il soit matrimonial, clérical ou religieux, relève de la même gravité, et devrait pouvoir bénéficier des mêmes circonstances atténuantes.

D'autres catholiques, divorcés ou non, possèdent davantage de recul théologique et pastoral. Ils acceptent que leur

Église les considère, même après divorce, comme liés par un sacrement que l'enregistrement de l'échec conjugal n'efface pas. C'est pourquoi ils ne revendiquent pas que leur nouveau couple reçoive le sacrement de mariage, mais qu'il soit simplement reconnu par leur Église dans sa légitimité humaine et son honnêteté spirituelle. Beaucoup savent qu'une telle pratique, qui a existé durant le premier millénaire de notre ère en bien des régions, et est toujours reçue au sein des Églises d'Orient, pourrait de nouveau être étudiée et appliquée dans l'Église latine. Ce serait enfin la reconnaissance officielle du caractère véritablement matrimonial de leur nouvel engagement social, civil et spirituel.

Autre dit, il conviendrait de toute urgence que l'accès au mariage naturel soit reconnu pour tous les catholiques, lorsqu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas accéder au mariage sacramentel.

Cela demanderait une refonte de l'actuel canon 1056.2, déclarant qu'aujourd'hui, pour deux baptisés, tout mariage est obligatoirement sacramentel. Pourquoi, à côté du mariage sacramentel, l'Église catholique ne pourrait-elle pas faire place à un mariage simplement naturel, qu'elle considérerait enfin comme respectable, même s'il s'agit de deux baptisés ?

Dans la même optique, peut-être serait-il plus normal qu'un prêtre quittant le ministère presbytéral et demandant le mariage, puisse bénéficier d'une véritable célébration matrimoniale, sans

pour autant que son couple soit appelé à la mission propre aux époux sacramentellement mariés. En effet, pour ce prêtre comme pour un époux divorcé et se remariant, il s'agit d'une nouvelle parole donnée, après la reprise d'un premier engagement. D'après la logique évangélique, rien n'est effacé ni oublié, mais tout peut devenir occasion de rebondissement.

Michel Legrain

Théologien et canoniste

Tiré de Golias Magazine, no 100

janvier/février 2005



La répression abrutit

La répression policière qui s'accroît chez nous a des effets pervers sur les policiers eux-mêmes et sur toute la société. Les associations de policiers devraient y porter attention. Mon expérience de rapports avec des policiers ou comme témoin d'interventions m'a appris qu'en général ils sont professionnels et corrects. D'ailleurs pourquoi devenir policier sinon pour protéger et servir ses concitoyens. Un beau métier.

La dérive perverse que l'on observe, c'est que nos gouvernements utilisent de plus en plus la force policière à des fins politiques de répression des institutions, même de notre démocratie, comme le droit de manifester publiquement ses opinions. Pour des raisons d'image du pays ou de la ville (Toronto, Québec) en lien avec l'industrie touris-

tique, pour des raisons idéologiques, pour nous protéger... après avoir entretenu la peur tous azimuts, en fait pour bâillonner toute opposition. En donnant le feu vert à outrepasser la loi et à utiliser une force excessive, on ouvre la porte à tous les abus. On autorise le prédateur à chasser des proies sans défense. On libère la brute tapie en chaque humain (policier compris) avec ses fantasmes de toute puissance machiste jusqu'au sadisme, ses désirs de vengeance aveugle. Casser impunément du manifestant en gang doit donner tout un « buz » d'adrénaline. Mais ils suivaient les ordres... Pourtant, c'est par centaines qu'ils se sont portés volontaires pour le G20. C'était très payant bien sûr, mais à quel prix. Leur équipement blindé ne les protège pas de l'effet boomerang de cette violence gratuite sur leur métier, leurs relations familiales et sociales.

Avec la propagande justificatrice mensongère des gouvernements, on entraîne aussi tout le système judiciaire dans l'arbitraire. Les « cages à manifestants » n'étaient pas improvisées loin de là. La machine à intimider est bien huilée. Avec la complicité des télémedia, on entraîne les citoyens à simplifier à outrance la réalité sociopolitique, à court-circuiter la recherche-réflexion et la convivialité sociale, à étiqueter comme « ennemis de l'État » des citoyens et leurs organisations qui ont une autre compréhension des choses, assoiffés de justice sociale et de libertés démocratiques. Si l'État s'autorise ainsi à piétiner ses propres lois, à ne plus encadrer étroitement le travail policier, pourquoi

des agences privées de sécurité n'en feraient-elles pas autant contre les « ennemis de l'État ou des grandes Corporations » ? Vous êtes sûrement des ennemis potentiels si vous pensez autrement que le parti au pouvoir !

Gérard Laverdure



Manifeste pour un catholicisme du XXI^e siècle

Avec la complicité du silence assourdissant de la quasi-totalité des évêques, le pape Benoît et la Curie aux ordres ont jeté le masque. En publiant le « motu proprio » et ses commentaires, ils ont franchi la ligne jaune ! Les voilà carrément sur l'autre voie, à contresens de l'histoire des hommes. Ce que l'on pressentait depuis l'élection de Joseph Ratzinger se vérifie aujourd'hui :

- ◆ Marche arrière toute ! Repli général et organisé sur les positions d'antan.
- ◆ Terminé VATICAN II !
- ◆ À la trappe le « voir/juger/agir » des mouvements d'Action Catholique torpillés par les évêques. Trop dangereux des laïcs qui réfléchissent !
- ◆ Voué aux gémonies le mouvement des libertés de mai 68 qui s'était invité dans les séminaires et les

couvents. Quelle sainte trouille ils ont eue ceux de l'Église d'En Haut !

- ◆ À-Dieu le printemps de l'Église ! L'hiver s'installe à nouveau sur le monde catholique. C'est le temps de la rigueur, de l'obéissance aveugle et du retour à des formes de piété infantile !
- ◆ L'opium du peuple sévit de nouveau. Dormez bonnes gens ! Ne perdez pas votre temps à réfléchir : Nous pensons pour vous. Nous agissons pour votre bien ! Faites-nous confiance et obéissez les yeux fermés !

De partout parviennent des informations sur la vague de re-cléricisation effrénée qui sévit depuis la sortie du « motu proprio » et, à mon avis, cela ne fait que commencer. Entendu dans un diocèse de la région parisienne : « Pour demain, la priorité de l'Église, c'est l'obéissance ». « Entre un clerc et un laïc, on choisira toujours un clerc. Les laïcs ? On n'a pas confiance ».

- ◆ En 1954, au moment des prêtres-ouvriers : on n'a pas bougé.
- ◆ Pour « Humanæ vitæ » : on s'est tu.
- ◆ Quand Marcel Lefèbvre a ordonné prêtres et évêques : on a fermé les yeux.
- ◆ Quand des théologiens ont été condamnés : on n'a pas réagi !

- ◆ Quand le pape crée l'Institut du Bon Pasteur à BORDEAUX et y nomme comme supérieur LAGUERIE, squatter en chef de Saint Nicolas du Chardonnet : certains ont protesté... peu et relativement mollement.
- ◆ Quand..... On a subi, de fait, et on a tout accepté, lâchement.

ON A LAISSÉ FAIRE ! ON S'EST LAISSÉ FAIRE !

En son temps, Jésus n'a pas hésité, joignant le geste à la Parole il a chassé les marchands du temple et renversé les tables des changeurs. Pour sûr que s'il se présentait aujourd'hui aux portes du Vatican et de maints évêchés, il se ferait jeté par ces Sainteté et Éminences recroquevillées sur les conceptions, les expressions et les ors d'un passé révolu.

Relevons la tête et mettons-nous debout, nous sommes le Peuple de Dieu et nous sommes aussi l'Église ! La gloire de Dieu c'est l'homme (et la femme) debout. (Irénee de Lyon)

Et ne disons pas que la tâche est trop lourde, que nous sommes trop âgés ou malades ou trop peu nombreux... Ils étaient douze autour du lac !... Ne disons pas non plus : il n'y a plus rien à faire avec ces gens-là, laissons cette Église agonisante mourir de sa belle mort et consacrons toutes nos forces à lutter contre les privilèges et les injustices de la société.

Ceux qui, aujourd'hui, sont au pouvoir en France, en Europe et dans la plupart des pays du monde sont les mêmes que ceux qui règnent au Vatican et dans les évêchés, même culture, mêmes méthodes, mêmes pratiques, même irrespect, au fond, envers les personnes.

Il n'est plus temps de tergiverser. Regroupons nos forces. Mettons en œuvre la subversion évangélique de notre foi. Partout où il sévit contre les plus faibles, partout où il couvre, de fait, les situations d'injustice, contestons le désordre établi comme annoncé dans le Magnificat et le texte d'Isaïe lu par Jésus à la synagogue de Nazareth : « Il renverse les puissants de leur trône, élève ceux qu'ils ont piétinés, comble les affamés et congédie les riches les mains vides » (Luc 1, 48-54) et "Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, la délivrance aux prisonniers, rendre la vue aux aveugles et la liberté aux opprimés" (Luc 4, 18).

Nous avons à construire un monde de justice, de liberté et de paix où il soit encore possible demain d'annoncer la Bonne Nouvelle du fils de l'homme, Jésus de Nazareth, dont nous gardons en mémoire qu'il fut arrêté, torturé et mis à mort par les religieux et les politiques de son époque. « Là où se joue la cause de l'homme et de l'humanité, là aussi se joue la cause de Dieu ». (Joseph Doré)

Alors, dans le droit-fil de notre action du 10 mars 2007 à Paris sur la précarité, je propose que les trois associations organisatrices prennent l'initiative de lan-

cer à la prochaine assemblée générale des Réseaux des Parvis, le 24 novembre 2007, un appel pressant à l'ensemble des adhérents, associations, groupes et individus, pour constituer une force organisée de résistance, de contestation, de proposition et d'innovation.

Nous devons identifier, partout où elles se produisent, les atteintes aux droits fondamentaux des personnes, les situations d'agressions les plus criantes et les attaques contre les libertés et la démocratie, érigées en systèmes politique, économique, social et religieux qui broient et aliènent, tout particulièrement les plus faibles d'entre nous. Recueillir, recouper et analyser les faits afin d'identifier les évolutions probables, déceler les stratégies sous-jacentes, imaginer les réactions nécessaires et possibles à mettre en œuvre, concrètement.

Concernant l'Église, il convient de centraliser les informations sur les exactions perpétrées récemment et, notamment, celles qui seraient, a priori, en lien avec les dernières orientations romaines. Il s'agit bien d'organiser la contestation au sein, ou vis-à-vis, de cette Église à laquelle nous sommes toujours attachés, mais pour combien de temps encore ? N'en doutons pas, nous sommes les seuls à pouvoir initier et mener une telle action. C'est peut-être, avant que nous disparaissions, le dernier service que nous puissions rendre à ceux qui nous succéderont. Nous avons l'obligation de mettre à leur disposition nos expériences, nos capacités

d'analyse et d'engagement et nos propositions. Mais, nous pouvons aussi faire comme nous avons toujours fait jusqu'à maintenant : protester certes, mais plier les genoux et laisser faire !

Michel Le Manchet

Article paru sur le site Golias,
<http://www.golias-editions.fr/spip.php?article1696>
 27 octobre 2007



SECTION : 2


Dossiers
La morale vers l'an 2000

Nous sommes dans une période dominée par la dynamique et par les changements que les moyens de la science et de la technologie accélèrent toujours davantage. Cela ne doit-il pas sensibiliser toujours plus le théologien moraliste aux nouveaux signes des temps auxquels il faut donner de nouvelles réponses ?

Au cours de ma dernière année d'enseignement on m'a prié de donner un cours sur « La morale vers le troisième millénaire ». J'ai assuré ce cours cette année¹ et la participation des étudiants a été excellente.

Une longue réflexion m'a convaincu encore davantage de la grande importance qu'il faut donner aux signes des temps. En effet, le moraliste est tout particulièrement appelé à annoncer l'Évangile à son temps, à sa culture, qui pendant les grandes crises mondiales subit un développement plus rapide.

Et tout d'abord il est nécessaire d'encourager les signes positifs pour ensuite affronter sans peur les signes négatifs, fidèles à la ligne de Jean XXIII.

Le signe le plus important, je l'ai lu dans l'exigence de l'immense majorité des hommes, actuellement, d'affirmer et de construire à tout prix la paix face à la terrible menace nucléaire - insulte sacrilège à Dieu créateur et à sa souveraineté - à laquelle les grandes puissances ont recours dans un but de dissuasion. Le nouvel enthousiasme des jeunes, qui mettent la paix parmi les valeurs les plus hautes, nous permet un discours confiant et encourageant sur la non-violence évangélique et gandhienne, avec la certitude d'un écho bien plus vaste dans le monde entier. Un autre signe de la présence de Dieu est la redécouverte, dans la société et dans l'Église, du rôle de la femme, qui, loin de représenter une menace, constitue un moment de grâce.

Dans ce contexte, la Congrégation ne devrait-elle pas intervenir de moins en moins fréquemment en ressassant toujours les mêmes principes, pour laisser précisément à la théologie cet espace nécessaire à une interprétation plus exacte ? Ainsi elle ne serait pas une « personne assise » mais dynamique.

À ce propos je me souviens d'une expérience que j'ai vécue à l'Université de Rome lorsque, juste au moment où la contestation était la plus forte, en 1968, on me fit venir pour traiter ce sujet : « Contestation et non-violence ».

Un étudiant, assis sur l'estrade (l'amphithéâtre était bondé et il n'y avait pas d'autre place), me contesta violemment

en me reprochant non pas tant le contenu de mon discours, qu'il jugea raisonnable, que « la chaire » d'où il était prononcé, et me traita de *personne assise* du Vatican. Ma réponse compréhensive m'en fit un ami. Il m'est arrivé souvent dans d'autres circonstances d'écouter des confessions, même publiques, de jeunes qui cherchaient à faire la lumière sur la façon dont ils avaient perdu la foi et dont ils s'étaient détachés de l'Église. Celle-ci était précisément considérée comme une « personne assise » uniquement préoccupée à répéter des formules désuètes sur la loi naturelle.

Étrangement, les conférences que je faisais aux jeunes dans les diverses universités italiennes étaient toujours très suivies surtout lorsqu'elles coïncidaient avec des polémiques suscitées contre moi par certains *Monsignori*. De toute évidence la jeunesse ne me considérait pas comme une « personne assise ».

La théologie morale devra essentiellement considérer toujours davantage les attentes justifiées de ceux à qui elle s'adresse. Donc faire une synthèse une fois pour toutes n'aura plus de sens. Êtes-vous d'accord ?

C'est évident dans la mesure où la synthèse doit naître de la praxis et qu'elle est faite pour la praxis. Aujourd'hui l'exégèse a encore davantage mis en évidence la finalité des Évangiles comme instruments de prédication pour les diverses communautés de l'époque. De

même que les Épîtres et les Actes des Apôtres de Paul et de Luc constituent une merveilleuse traduction du message hébraïque pour la culture hellénistique. Aucune approche n'est valable en tout lieu et en tout temps. C'est pourquoi, celui qui ne sait pas écouter ne peut parler avec l'espoir d'être entendu. Au cours de mon expérience journalistique à *Rocca* et à *Famiglia Cristiana*, je lisais plus de mille lettres par an. Untel dialogue fit précisément le succès de ces rubriques qui touchaient à des problèmes variés, vivants et actuels et il éloignait le danger d'une argumentation répétitive et abstraite.

En effet la synthèse, comme vous l'avez évoqué, doit être dans la praxis et non dans la théorie, n'est-ce pas ?

Quand parut *La Loi du Christ*, un spécialiste des missions de l'Université de Münster écrivit à son sujet un article très élogieux mais qui faisait également observer : « Finalement une morale évangélique mais, hélas encore trop européenne. » J'ai commencé alors à accepter beaucoup d'invitations et j'ai donné des cours dans vingt pays d'Afrique, neuf pays d'Asie, dans le nord et dans le sud de l'Amérique, au Canada. Je parlais beaucoup mais j'ai surtout suscité le dialogue car j'étais désireux d'écouter.

Je me souviens à ce sujet d'un séjour de trois semaines au Niger où l'évêque m'avait invité à un miniconcile de son Église voulu par les laïcs. Ils me deman-

dèrent de consacrer sept soirées à l'écoute de leurs questions et ils attendaient de moi des réponses sincères. Cela fait partie de l'annonce de la morale.

Il ne faut pas oublier d'autre part que La *Loi du Christ* ne serait pas ce qu'elle est si elle n'était pas née d'une expérience directe de missions populaires auprès de réfugiés catholiques dans des zones protestantes. Je « prêchais » dans des hôtels, des salles de bal, après avoir visité personnellement toutes les familles.

La guerre venait juste de finir, je le répète, et je me présentai avec les textes de seize sermons bien préparés. Eh bien, j'ai laissé de côté tous ces textes après avoir vu et écouté. C'est auprès des plus abandonnés, des plus pauvres que j'ai appris comment annoncer la Bonne Nouvelle. Je l'ai transcrite ensuite dans mon premier traité.

Plutôt que juger, le moraliste ne doit-il pas aider à découvrir la vie que l'homme acquiert lentement dans la croissance historique et scientifique ?

Si le théologien ne reste pas dans un état permanent de recherche et de dialogue avec les autres, d'ouverture aux diverses cultures, sa théologie ne pourra jamais avoir un caractère pastoral ; de même que le Magistère totalement pastoral de l'Église, s'il n'est pas le fruit d'une recherche permanente, ne pourra pas annoncer vraiment l'Évangile qui est

une synthèse authentiquement existentielle.

Dans cet esprit la morale ne doit-elle pas se transformer de légaliste qu'elle est (car la norme y domine) en une morale qui aide à accepter librement cette croissance dont je parlais dans ma question précédente ?

C'est clair. En 1954, l'Académie protestante allemande m'invitait à un dialogue entre chefs d'entreprise et dirigeants syndicaux. Je m'y rendis.

Depuis les syndicats ont souvent fait appel à moi et j'ai pu ainsi assister en tant qu'enseignant, pendant des semaines entières, à de grandes discussions.

Ce fut pour moi une véritable école où j'acquis une expérience de dialogue avec des hommes engagés et critiques.

Appelé à Rome en 1957, coupé de mon milieu, j'ai tout fait pour ne pas devenir un « homme assis ». C'est pourquoi après avoir appris l'italien, j'ai commencé à accepter des invitations et à recevoir des gens. Même quelques communistes venaient me demander conseil parce que, disaient-ils, « vous ne parlez pas comme un monsignore ».

En conséquence une pratique ne devrait-elle pas s'instaurer qui éviterait d'inculquer les règles douteuses mais qui proposerait les règles sûres dans l'esprit de la non-violence ?

Vous avez employé le terme « inculquer » et c'est exactement celui qui convient pour mettre en évidence ce qu'il faut éviter. Il s'agit en effet du terme le plus odieux dont étaient bourrés les documents pré conciliaires préparés par les moralistes du Saint-Office : « *inculcandum est* », à propos de situations ambiguës qu'on essayait de « résoudre » par des lois indiscutables.

Pour les moralistes il n'existe précisément pas de méthode plus « efficace » que celle consistant à *inculquer* leurs formules désuètes, stupides, construites de manière abstraite et rabâchées dans un langage autoritaire et aliénant.

Même les certitudes ne doivent pas être inculquées: nous en proposons les valeurs en mettant en évidence ce qu'elles peuvent avoir de séduisant. En effet à partir du moment où je prétends « inculquer », aucun homme à l'esprit critique et qui aspire à devenir toujours plus adulte ne sera disposé à me suivre.

Mais est-ce que la pédagogie ecclésiale ne tend pas à inculquer de par sa nature même ?

Tout en ne voulant pas généraliser, il est indéniable que le moralisme qui cherche à « inculquer » existe encore.

Par contre, si l'on découvre en soi-même des ressources en vue du bien, véritable don de Dieu, on peut alors entraîner les autres dans ce processus, en s'aidant mutuellement à rechercher le

vrai et le beau, qui sont des réalités étroitement liées. En effet le bien et le vrai n'ont pas un pouvoir d'attraction sur les hommes ; pour ce faire il faut mettre en évidence leur beauté, car la beauté est transcendance. C'est pourquoi j'ai introduit dans ma morale un chapitre spécial sur le beau, l'art, la fête, l'humour². Exactement le contraire de ce que fait le juge *qui inculque*.

En outre ne devrait-on pas toujours établir une distinction nette entre Révélation et expérience historique (qu'une conscience droite arrive à synthétiser) ? Ainsi la morale ne serait plus une source de division ou un obstacle à la compréhension et à la rencontre entre chrétiens, et entre ces derniers et les autres.

On en revient toujours au même sujet. Depuis Irénée les grands théologiens ont distingué clairement entre Révélation divine qui trouve sa plénitude dans le Christ, et traditions humaines. Cependant il arrive que celles-ci soient sanctionnées par la foi, dans la mesure où le croyant agit toujours dans la foi et accepte, dans un esprit de foi, les valeurs humaines même si elles ne sont pas éternelles mais actuelles.

Mais si on veut faire passer ces traditions pour la loi divine, on tombe dans la « sacralisation ». Et celle-ci doit être démasquée par une protestation prophétique car elle est une insulte équivoque au Dieu révélateur, Dieu de l'Histoire.

Il y a enfin les vérités de la loi naturelle : l'expérience humaine est un processus historique sans fin, fait d'expériences et de réflexions partagées sur la base de la loi d'amour inscrite dans le cœur de tous. Cependant quand on veut imposer par des formules déterminées une certaine culture, on crée un mécanisme aliénant et réapparaît alors le « péché du monde », ennemi de la foi authentique.

Existe-t-il un rapport entre conscience et loi naturelle, idée-guide de la nouvelle morale ?

Dans plusieurs de mes écrits j'ai eu l'occasion de souligner la merveilleuse contribution de Paul dans son épître aux Romains 2,15 où il fait la synthèse parfaite de la loi naturelle, celle, dit-il, qui est inscrite dans les cœurs, c'est-à-dire la conscience (*syneidesis* : savoir ensemble), en insistant, par conséquent, sur le dialogue qu'implique la réciprocité des consciences. Au centre, la loi de l'amour qui se traduit dans une découverte solidaire, propre à la conscience de celui qui est uni aux autres dans la recherche du vrai, du bien, du beau.

Pour Paul, les chrétiens venant du judaïsme et ceux de culture hellénique doivent profondément s'unir pour la recherche et le dialogue, dans un respect réciproque.

Dans cette optique, ne devient-il pas évident que l'Église n'a pas le monopole de la loi naturelle et de

ses applications historiques et que, par conséquent, elle doit s'ouvrir au dialogue existentiellement et structurellement, non seulement pour donner mais aussi pour recevoir ?

Cette question me rappelle un congrès de la Société allemande de sociologie dont je suis membre. J'y traitais, avec d'autres, le sujet « Sociologie des monopoles ». Celui qui possède un monopole tend à imposer son produit sans rien faire pour s'attirer la sympathie des acheteurs. Ainsi les rapports extérieurs de la société propriétaire deviennent petit à petit pathologiques avec, pour conséquence, des répercussions inévitables sur les rapports internes.

Si l'Église se comporte en détentrice d'un monopole, acquis et garanti, de toute la vérité, de toutes les formules, de toutes les réponses, elle ne pourra que provoquer des rapports perturbés et perturbants avec l'extérieur : autres Églises, autres religions, humanistes non croyants, etc. Inévitablement ce climat aura des répercussions toujours plus grandes à l'intérieur (par exemple entre centre et périphérie, entre Magistère central et théologiens).

Qui croit avoir le monopole de la vérité et donc rêve de ne rien devoir apprendre, de n'avoir pas à mieux discerner, de n'avoir rien à corriger, celui-ci est proche de la psychose; il vivra une pseudo-innocence, dangereuse pour lui et pour les autres. Bref il vivra dans un pseudo-inafaillibilisme. Si un groupe, dans l'Église

ou dans la société, s'arroge une sorte de monopole pour juger les autres sans se sentir en conscience obligé à une recherche continuelle avec ceux qui pensent différemment, il devient « monopoliste », c'est-à-dire source de rapports pathologiques. Il perd le sens de l'autocritique et se met en contradiction avec le Christ qui n'est pas venu juger mais guérir.

Le « monopoliste » ne peut se guérir lui-même et encore moins les autres.

Il me semble logique d'en tirer quelques conséquences, par exemple une structure rénovée de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Donc l'Église existentiellement doit toujours être ouverte au dialogue, c'est bien ça ?

« **P**ar fidélité à la conscience, les chrétiens unis aux autres hommes doivent chercher ensemble la vérité et la solution de tant de problèmes moraux que soulèvent aussi bien la vie privée que la vie sociale » (*Gaudium et Spes*, n° 16).

Si l'Église veut être fidèle à sa mission qui est d'être, toujours davantage signe transparent et efficace de salut, sacrement de paix et d'unité, elle devra vivre de manière exemplaire à tous les niveaux (paroisses, diocèses, centre, périphérie) une telle réciprocité des consciences et donc emprunter elle aussi le dur chemin de la recherche solidaire du vrai et du bien. Si cela est valable pour

tous, du Pape au « simple » baptisé, combien plus celui qui a reçu la charge d'enseigner doit en sentir l'obligation !

C'est dans cette optique qu'il faut regarder le passé et le présent de l'Église et se tenir prêt à discerner certaines falsifications dues à un manque de réciprocité des consciences. Je pense, par exemple, à un type d'« alliance sacrée » entre le pouvoir ecclésiastique et le « trône » (les puissants, les privilégiés) qui avait pour conséquence néfaste le devoir d'« inculquer » aux pauvres l'obligation d'accepter l'ordre établi et donc leur condition de subalternes avec tout ce qui s'ensuit, comme un ordre voulu par Dieu. Et beaucoup de pauvres et d'opprimés ont ainsi - au nom de la religion intériorisé un super-ego pathologique, une fausse conscience d'eux-mêmes précisément à cause de cette fausse conscience monopolistique des puissants et des riches, alliés au pouvoir ecclésiastique.

Il n'est pas possible de comprendre la théologie de la libération, l'activité inlassable de Jean-Paul II, son importante encyclique *Sollicitudo rei socialis*, sans prendre conscience du manque de « réciprocité des consciences » dans le passé et souvent encore dans le présent.

Le respect de la conscience du prochain, condition indispensable du respect de sa propre conscience, devra-t-il donc devenir une des bases du développement de la nouvelle morale ?

Celui qui a compris ce qu'est la conscience comprend obligatoirement votre question puisqu'il est conscient de « savoir » qu'il faut chercher avec les autres en écoutant, en se corrigeant et en s'aidant mutuellement, à la lumière de cette morale qui tient compte de la nouveauté éternelle de l'Évangile et de l'homme image de Dieu, et à la lumière du concept exact de loi naturelle.

Autrement dit soupçonner a priori les autres de commettre facilement des erreurs - coupables ou non - n'a pas de sens ?

Vous posez là un problème très complexe et très important. Il y a des hommes qui se déclarent croyants ou religieux mais qui ont une pseudo-conscience unie à une pseudo-innocence : les calvinistes qui se sont livrés à des massacres et portent la responsabilité du génocide des aborigènes d'Amérique du Nord ; la conscience de Truman qui, lorsqu'on lui demanda s'il avait été difficile de se résoudre à employer la bombe atomique, répondit que non du moment qu'il ne s'agissait que d'« une nouvelle arme puissante dans l'arsenal de la justice » ! Les dirigeants sud-africains qui condamnent à mort ceux qui ne renoncent pas à la violence pour obtenir la liberté, tandis qu'ils y recourent sans scrupule pour maintenir cet État injuste qui offense le ciel.

Nous devons donc être prudents avec nous-mêmes parce que notre tentation est grande de soupçonner les autres et

de leur trouver une conscience erronée ou coupable sans nous interroger constamment sur la valeur de la nôtre. Saint Alphonse a souvent parlé de ses calomniateurs, défenseurs « de la rigueur de la loi », qui, en hommes doctes, jugeaient erronée la conscience des autres. En fait, c'était plutôt la leur qui était erronée en bien des points. Ce genre de mentalité pseudo-innocente a provoqué tant de désastres ! C'est ainsi que dans l'Église monarchique unie par la Sainte Alliance aux puissances restauratrices, les sujets ont toujours dû obéir même si le Souverain appelait à la guerre. Les moralistes soutenaient que la présomption est toujours en faveur du Souverain !

Une telle conscience est cause d'oppression, de mépris et de la perte de la dignité personnelle. Et elle pourrait bien entraîner aussi la destruction de toute forme de vie sur notre planète.

Celui qui s'en remet à sa conscience pour chercher la vérité et les solutions qui en découlent, s'il se trompe, est-il vrai qu'il ne perd pas sa dignité ? Et qu'il ne pêche pas en suivant ce que lui dicte sa propre conscience s'il est sincère ?

Je vais être très précis : celui qui recherche le bien en toute conscience, c'est-à-dire en solidarité avec les autres, celui-ci ne se trompe pas facilement. En cherchant avec et pour les autres, en se laissant corriger, cette conscience, même si parfois elle se trompe, garde toute sa dignité. Et puis l'erreur est un

droit humain garanti par Dieu parce que Dieu ne peut créer un dieu mais seulement des hommes capables aussi de se tromper quelquefois. Tout dépend de la *glasnost*, de la transparence, de la sincérité et de la disposition à la *perestroïka*, à la conversion continue, à la transformation des structures de péché.

Celui qui prêche que l'Église est celle de toujours et doit se limiter à enseigner sans jamais devoir apprendre perd facilement la santé et la pureté de sa conscience.

Par conséquent la conscience se forme à travers la solidarité et le dialogue. Alors un homme qui vivrait seul ne pourrait pas se former une conscience droite, n'est-ce pas ?

L'homme ne peut pas même arriver à la compréhension du Moi s'il n'y a pas un Toi. Cette vérité est bien expliquée dans l'histoire de l'Éden. Adam n'aurait pu être ce qu'il est sans Ève, malgré la présence de tous les animaux.

C'est pourquoi la vie sociale intégrée existentiellement la personne humaine. Est-ce bien votre avis ?

C'est évident. D'où l'importance de la famille. Si l'enfant se perçoit comme un être aimé, s'il accueille le sourire de sa mère et de son père et leur répond par un sourire, c'est merveilleux. Sa conscience se forme. Si, par contre, il comprend que ses parents lui offrent quan-

tité de choses pour compenser le temps qu'ils ne consacrent pas à l'écouter et à demeurer auprès de lui, il perçoit la réalité d'un tel commerce et sa conscience ne se développe pas sainement dans une réciprocité d'amour et de respect.

Le dialogue, basé sur une recherche consciente, ne devrait-il pas être une des bases de l'œcuménisme et de la rencontre de toutes les autres religions dont le rendez-vous d'Assise a été un signe visible ?

C'est très vrai. Assise marque un bond en avant de l'Église. Désormais la réciprocité du dialogue œcuménique fait partie de sa mentalité. Il ne s'agit certes pas d'essayer de convertir les autres mais de chercher à appréhender objectivement la réalité. Malheureusement, comme je l'ai souvent dit au cardinal Willebrands, le dialogue œcuménique, jusqu'à présent, n'a pas inclus la sphère morale. Et pourtant nous aurions beaucoup de choses à nous communiquer. Ainsi, les Églises orthodoxes connaissent une souplesse des normes les plus anciennes de la loi naturelle qu'ils appellent thérapeutique (*oikonomia*): un usage pas seulement legaliste de ces lois; l'image du Christ médecin qui sait guérir et non pas juger. N'y aurait-il pas beaucoup à apprendre d'un dialogue qui comprendrait également la morale et permettrait ainsi de mieux partager les richesses de notre tradition ?

Et la fidélité à la conscience, ne devrait-elle pas guider les rapports entre la Curie centrale et les Égli-

ses locales ? Entre clergé et laïcs (hommes et femmes), dans un processus incessant et dans le respect réciproque de la dignité des consciences ?

Collégialité et subsidiarité, tels sont les deux piliers de la doctrine sociale de l'Église. Sans un tel dialogue, sans rapport réciproque, sans découverte commune, il n'y a pas d'authentique *koinonia*, pas d'authentique communion, qui ne peut être à « sens unique », sans cette réciprocity qui doit animer et enrichir également la vie de tous les organismes de l'Église.

Est-il vrai que ce qu'on appelle l'habitude du péché, qui obscurcit au moins en partie la conscience individuelle, peut être la cause du durcissement de ce qu'on nomme « péché structurel » ? Et comment s'en défaire ?

Il y eut péché structurel lorsque, dans l'Église, la papauté se créa un Empire non seulement comme les autres, mais encore supérieur aux autres, s'arrogeant le droit de déposer les empereurs en référence aux « deux épées ».

Dans ce contexte il s'agit bel et bien d'une structure de péché où il était certes difficile de percevoir la vérité biblique de l'humilité et de la non-violence.

La « Sainte Inquisition » fut un péché structurel. Conclusion : si on n'emprunte pas le chemin de la conversion

continue, on ne peut ni acquérir une conscience approfondie du vrai, ni vivre la réciprocity des consciences. Si celui qui est investi d'une autorité ne pense pas devoir apprendre lui aussi, il vit immergé dans le « péché du monde ». Cela signifie que les hommes d'Église, qu'ils fassent partie de la Curie ou non, s'ils n'acceptent pas la doctrine conciliaire d'*Ecclesia semper reformanda*, ne sont pas dans un état de conversion authentique et potentialisent les structures de péché, et leur conscience ne sera pas saine mais appauvrie.

Quelle devra être la tâche de la théologie morale par rapport à cette vérité de la réciprocity des consciences ?

La morale doit promouvoir intensément une telle réciprocity à tous les niveaux. C'est pourquoi je dois accepter volontiers la critique des autres écoles et des autres cultures, comme celle des étudiants, des jeunes collègues, de tout le peuple, avec lesquels il m'est impossible de ne pas dialoguer si je désire vivre la nouveauté de la vie en Jésus-Christ et la plénitude de la loi naturelle.

Il ne s'agit pas d'une innovation mais de la simple fidélité à la nouveauté surprenante, à la force irrésistible d'une vie évangélique à la suite du Christ, humble Serviteur.

Comment se situe le Décalogue par rapport à une morale strictement chrétienne ? Si l'Alliance est la base de l'Ancien Testament, quelles

conséquences cette réalité peut-elle avoir dans le Nouveau Testament et en particulier dans la conversion ?

Pour moi la continuité a son importance de même qu'il est important pour moi de lire le Décalogue dans le contexte de l'Alliance comme les meilleurs parmi les Juifs l'ont déjà fait.

Dieu choisit ce peuple avec bonté en déployant sa force, il le libère par son action. Et si le peuple garde le souvenir reconnaissant de tout ce qu'il a reçu, celui-ci viendra compléter la loi. Une loi qui lui a été donnée par Dieu et qui loin de lui avoir été « inculquée » se concrétise dans une invitation à l'aimer et à s'unir à son amour dans une authentique co-humanité.

Il s'agit d'un discours qui exerce un grand pouvoir d'attraction : un Dieu-avec-nous, dont la puissance est absolue, attend notre réponse reconnaissante.

Morale de la foi et morale autonome : deux courants, deux écoles et la discussion reste ouverte. À une époque qui aspire à la liberté et privilégie toujours davantage la conscience, époque pendant laquelle l'Église a reconnu, comme jamais auparavant, l'histoire du salut, il semblerait évident que l'éthique autonome dans une vie de foi ne puisse être controversée. Est-ce votre avis ?

Dès mon livre *Le Sacré et le bien* ce fut pour moi le fil conducteur. Je suis en effet un partisan convaincu de l'éthique de la foi sous ses trois aspects :

1. profonde conversion de foi non seulement pour souscrire à des dogmes, mais pour changer de mentalité, changer sa façon de penser, sa façon de vivre l'Évangile en accueillant le Christ vivant ;
2. création d'une communauté qui dans le vécu de sa foi joyeuse et accueillante sent l'exigence dynamique de porter des fruits dans l'amour ; dans un tel contexte une éthique normative authentique qui met l'accent sur des normes qui sont des objectifs - « Aimez-vous comme Je vous ai aimés » - est possible ;
3. nécessité de vivre quotidiennement sur de telles bases ses différentes responsabilités (politiques, économiques, culturelles) d'une manière tout à fait autonome dans la co-expérience, la co-réflexion avec la pureté de cœur que nous donne l'Esprit à travers une foi reconnaissante et joyeuse.

Le Magistère ne devrait-il pas parfois assumer le doute, c'est-à-dire l'admettre ouvertement dans le cas de situations incertaines ?

Au temps de l'âpre confrontation entre prédestination et liberté, un sage qui était un saint conseilla au Pape d'interdire la « guerre sainte » entre les deux

écoles tout en reconnaissant leur liberté et en invitant tous les protagonistes à rechercher une synthèse.

La grâce du doute est une nécessité, je le répète, et l'idée d'une initiative émanant de l'Église elle-même de réunir ceux qui doutent, ne me semble pas mauvaise. Car il s'agirait en fait d'encourager cette grâce dans le but de grandir dans un climat de confiance pour la réciprocité des consciences et pour mieux approfondir et éclairer la recherche.

Notes :

1. *Année universitaire 1987-1988.*
2. Cf. « *Libres ...* », *Ibid.*, vol. II, p. 131 s.

Bernard Häring

*Extrait de Quelle morale pour l'Église,
B. Häring, pp. 119-132*



Les catholiques et l'avortement

S'ils veulent se comprendre et se faire comprendre, les catholiques doivent distinguer soigneusement la question de la moralité de l'avortement de celle de savoir ce que devrait être, en un pays donné, une bonne loi régissant les comportements en cette matière. Le débat éthique se double d'un débat politique on ne peut ramener purement et simplement le premier au second, et vice versa.

LE DÉBAT ÉTHIQUE

Sur le plan éthique, la pensée catholique officielle est très claire, très ferme, absolue même et quasi unanime. Elle est aussi très connue. Elle affirme que l'avortement est toujours une action moralement indéfendable, aussi bien devant la conscience humaine qui se respecte que devant Dieu. Depuis vingt ans, le Pape et les conférences épiscopales ont repris cet enseignement à l'unisson, sans jamais manifester la moindre hésitation. Et, à la différence de ce qui se passe pour le cas de la contraception, cet enseignement reçoit l'appui quasi unanime des théologiens catholiques. Car, on a pu le constater, les tentatives faites pour repenser en profondeur toute la question n'ont pas connu de véritable succès et n'ont pas pu s'imposer. Ce fut notamment le cas pour l'entreprise de la revue *Études* proposant qu'on distingue entre vie humaine et vie humanisée, la seconde n'advenant que lorsque les parents appellent l'enfant à la vie par leur consentement (Cf. *Études*, janvier 1973, p. 55-84).

On trouve une plus grande variété de vues quand il s'agit d'établir les motifs qui fondent cet impératif éthique. Une première ligne de pensée affirme sans ambages et sans hésitation le caractère humain du fœtus. L'obligation de respecter la vie s'impose alors avec une évidence particulièrement grande. À en juger par ses déclarations, le Magistère semble privilégier cette présentation des choses. Celle-ci a l'avantage d'une grande clarté et de faciliter, du moins

en apparence, la communication d'une conviction morale qui doit rejoindre les masses.

L'autre ligne de pensée est plus circonspecte. Pour ceux qui la partagent, il n'est pas question de dire que le statut de l'embryon ou même du fœtus soit facile à déterminer, surtout quand on considère l'embryon aux tout premiers jours, voire aux premières semaines de son développement. La biologie ne peut décider seule en cette matière, puisqu'il lui faut évoquer la notion philosophique de ce qui est « humain » et même la notion de « personne ». Pour sa part, si la foi enseigne que tout être humain est fils de Dieu, elle n'est pas compétente pour dire qu'il y a un « être humain » ou une « personne humaine » dès le moment de la conception. Certes, chacun admet que, dès cet instant, nous sommes en face d'un être vivant, déjà à sa manière et dans une certaine mesure autonome, en voie vers ce qui deviendra progressivement un homme complet. Mais s'agit-il déjà d'une vie qu'on peut appeler « humaine » ? S'agit-il déjà d'une « personne humaine » ? Ce sont là des questions redoutables. Qui osera dire pouvoir les trancher ? Ceux qui adoptent une vue des choses formulée avec cette réserve n'en sont pas moins convaincus de l'absolu de l'impératif prohibant l'avortement. Car même si l'on n'est pas certain qu'on doive reconnaître à l'embryon ou au fœtus un statut déjà acquis de personne humaine, on doit prendre au sérieux et respecter son statut incontestable de « personne humaine potentielle », pour employer les termes utilisés en France par le

Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

L'évoquant de cette double ligne de pensée n'est pas faite ici dans un but descriptif. Il faut en effet choisir. Dans un débat aussi important et aussi serré que celui de l'avortement, toute demi-vérité ne peut que desservir la cause qu'on défend. Aussi faut-il souhaiter que l'enseignement catholique - surtout l'enseignement officiel - s'attache à une présentation très réservée et très rigoureuse des motifs qui fondent l'impératif éthique prohibant l'avortement.

Dans le même esprit, on devrait reconnaître que l'enseignement de l'Église sur la moralité de l'avortement ne fait pas partie de la foi chrétienne elle-même et ne saurait être considéré comme un enseignement de soi immuable. Ce point de vue est partagé par plusieurs théologiens importants et ne peut être sérieusement contesté. On reste donc pleinement catholique lorsque, après mûre réflexion, on estime devoir diverger d'opinion, même d'une façon publique, avec l'enseignement officiel de l'Église sur cette question. Récemment, on en est venu à ne plus respecter assez dans l'église, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la juste liberté de pensée et d'expression que doit conserver un croyant.

Le problème de la moralité de l'avortement provoqué après un viol n'est jamais abordé dans les textes officiels de l'Église. C'est certainement à dessein : on veut s'en tenir, même dans le cas du

viol, à l'absolu du « Tu ne tueras point ! » Cette rigueur est contestable et il faut regretter que l'enseignement catholique officiel semble l'approuver. Quand on accepte de se placer du point de vue de la femme violée, il est bien difficile de penser que celle-ci soit soumise à l'obligation morale de nourrir le fruit de la violence animale dont elle a été victime. Le viol est une véritable anti-maternité. Il est encore plus évident que l'État ne saurait imposer à cette femme une telle obligation.

Qu'il soit pape, théologien, ou simplement l'un des innombrables fidèles de l'Église, chaque catholique est placé devant une constatation qui l'interpelle: cet impératif éthique prohibant l'avortement, qu'il estime normalement accessible à tous, n'en rencontre pas moins, chez de nombreuses personnes par ailleurs moralement honnêtes, une résistance têtue. Comment expliquer cette résistance ? Comment la comprendre ? Est-elle un indice, fut-il incertain, que les défenseurs de la position catholique pourraient se tromper ? Est-elle, au contraire, comme on le dit souvent, le signe d'une forme de décadence des mœurs ou, tout au moins, de la pensée morale ? Importantes questions. On ne peut y répondre qu'en examinant ces résistances elles-mêmes.

Pour une part, elles semblent suscitées par la compassion. Une adolescente est placée devant une grossesse irréfléchie, inattendue, qui vient bouleverser toute sa vie et celle des siens. À l'occasion d'un examen prénatal, une femme ap-

prend qu'elle porte en elle un être affecté d'une malformation grave et irréversible. Devant ces drames humains, et devant tant d'autres qu'on peut facilement imaginer, on voudrait présenter une éthique qui permette de les éviter. Ce sont, en effet, des cas de détresse profonde. Pourtant, si profonde qu'elle soit, une détresse donne-t-elle le droit de tuer ? Et comment croire que l'inhumaine élimination de l'être qui gêne pourrait être, si l'on garde une conscience, la meilleure et la plus apaisante solution du drame prévu et même déjà vécu ?

Pour une autre part, ces résistances semblent venir soit de la conviction assurée que « la personnalité humaine ne vient qu'au moment où se forme le système nerveux central », comme semblait le croire Jacques Monod, soit de la conviction qu'on ne doit pas à la « personne humaine potentielle » le même respect qu'à la personne humaine pleinement constituée. Pourtant, ne faut-il pas admettre que chacune de ces convictions pose question ? Peut-on être à ce point certain que le statut de personne humaine ne vient qu'au moment indiqué par Jacques Monod ? L'approche qui est sienne est-elle si pleinement évidente, aussi bien du point de vue de la biologie que de celui de la logique philosophique ? À tout le moins, n'est-on pas dès le début devant un vivant indéniablement orienté vers le destin et la dignité d'une personne ? N'est-on pas placé, dès le départ, en présence d'une « personne humaine potentielle » au sens fort de ce terme, dont on doit déjà, à ce titre, respecter le destin ?

Devant les résistances qu'il rencontre, le catholique se sent interpellé, mais il est obligé de retenir ces questions et d'attendre les réponses. Tant que celles-ci ne viennent pas, il ne peut que s'en tenir aux convictions qui sont siennes. Elles ne sont, en un sens, que provisoires. Mais elles n'en dictent pas moins l'impératif éthique qu'il doit respecter. On l'accusera de culpabiliser cruellement celles qui sont tentées de choisir l'avortement comme une solution à leur malheur. Il ne pourra que répondre : comment ne pas culpabiliser quand on est convaincu qu'il y a culpabilité et quand cette dernière concerne le respect de la vie humaine elle-même ?

LE DÉBAT POLITIQUE

Le légal n'a pas nécessairement à calquer le moral. Il suffit, pour s'en convaincre, de penser combien étonnant serait le propos d'inscrire au code civil ou au code pénal le précepte moral : tu aimeras ton prochain comme toi-même. De plus, la loi doit être applicable et administrable, ce qui suppose qu'elle puisse faire l'objet d'un large consensus. Enfin, la loi doit respecter dans toute la mesure du possible la juste liberté de faire ce qui ne nuit pas aux autres ou au bien de la collectivité. Tout cela fait que le problème de l'avortement devient largement autre quand il cesse d'être un problème de conscience personnelle pour devenir un problème de la « conscience » collective. Pour les catholiques et pour l'Église, ce fait est plein d'implications variées. Pensons au Magistère d'abord.

Faire les lois n'est ni la mission ni la responsabilité propre de l'Église. Aussi le Magistère n'a-t-il pas à se substituer au législateur, y compris sur la question de l'avortement. Il pourrait d'ailleurs lui manquer d'importants éléments pour bien juger. Le Magistère pourrait s'enfermer trop exclusivement dans son point de vue propre. Il pourrait être porté à ne pas tenir assez compte du contexte politique général et du pluralisme de la population que la loi concerne.

Rome a déjà fourni des orientations sur ce que devrait être une bonne législation en cette matière. Ces orientations sont très générales. Elles sont tout entières orientées dans le sens d'une prohibition universelle de tout avortement. De par la nature des choses, ces orientations ne sauraient être absolues et prétendre dicter une solution dernière pour tout pays. Chaque épiscopat est évidemment appelé à réfléchir, de concert avec toute l'Église dont il a la responsabilité, en tenant compte de la situation particulière devant laquelle il est placé.

Certes, au moment où se prépare une loi, il est souvent souhaitable que les évêques et les catholiques présentent un front commun. Mais sur une question comme celle de savoir ce que devrait contenir, pour un pays donné, la loi sur l'avortement, on ne saurait faire de l'unanimité des évêques une règle absolue. Si les évêques doivent, sur ce point, tolérer que des divergences existent entre catholiques, il n'est que normal qu'ils tolèrent des divergences entre eux et même éventuellement qu'ils les manifes-

tent publiquement. Pourquoi faudrait-il que, sur une question pareille, on n'entende qu'un seul point de vue de la part de ceux qui participent au Magistère de l'Église ?

S'ils se limitent à proposer l'orientation générale que devrait prendre la loi, les évêques n'ont guère le choix qu'entre deux attitudes fondamentales. Ou bien ils demandent, dans l'absolu, que la loi respecte les droits du fœtus dès le moment de la conception. Ou bien ils demandent le plus grand respect possible de ces droits, qui soit applicable compte tenu des consensus qu'on trouve dans la population. Dans le premier cas, ils proclament l'idéal absolu. Dans le second, ils contribuent à délimiter l'idéal possible ou le moindre mal.

Jusqu'à présent, le Magistère a toujours choisi la première attitude. Elle a ses avantages et ses inconvénients. Avantages : cette attitude est la plus claire et la plus logique ; elle proclame l'idéal sans équivoque ; elle constitue, à elle seule, une manière d'illustrer le caractère extrêmement important des choix de civilisation qui sont faits à l'occasion des législations sur l'avortement. Inconvénients : cette attitude fait que le Magistère contribue peu à la recherche de ce que pourrait être le moindre mal juridique ; par l'intransigeance qui la caractérise, elle peut rendre une partie de la population sourde au message essentiel de l'Église, qui concerne d'une façon tout à fait principale non pas le contenu d'une loi, mais les exigences de la conscience morale personnelle.

Quand il s'agit de l'avortement, la voix du Magistère doit être très claire. Il ne saurait être question de négliger les énormes enjeux de civilisation impliqués dans le débat. Un droit absolument essentiel est en cause, le droit à la vie. Personne ne peut l'oublier ou feindre de l'oublier. Et un devoir essentiel correspondant doit être proclamé avec vigueur, celui de respecter la vie humaine, à la fois dans la vie personnelle et dans la vie collective. Mais, en contrepartie et sans rien laisser perdre de sa clarté, la voix du Magistère ne devrait-elle pas faire montre d'une forme de réserve ? Le législateur doit tenir compte des exigences du pluralisme. Son embarras est réel et doit être compris. La politique est l'art du possible. Et le Magistère n'est pas obligé de l'oublier. Le peut-il, même ?

Un examen attentif du jugement de la Cour suprême montre que les critiques vraiment majoritaires qu'on y trouve sont très rares et très circonscrites. Dans les exposés des juges, on ne peut trouver de réelle majorité que pour déclarer invalide la section 251 du Code criminel et cela, pour la raison précise que l'accès aux soins médicaux n'est pas assez assuré par la loi de 1969. Pour tout le reste - manière de concevoir le rôle de la Cour, règles d'interprétation de la Charte, affirmation du droit à l'avortement, utilisation des notions de liberté de conscience et de liberté religieuse, valeur assez précise ou non du mot « santé » utilisé dans la loi, légitimité du rôle dévolu aux comités thérapeutiques, nouveauté radicale ou non instau-

rée par la Charte -, pour tout cela, on ne réussit à découvrir chez les juges aucune majorité. On chercherait surtout en vain une majorité permettant de mettre en cause toute la philosophie sous-jacente à la loi qui régissait l'avortement jusqu'au jugement du 28 janvier 1988.

Dans le contexte politique et juridique créé par le pluralisme que nous connaissons et par le jugement de la Cour suprême, il serait souhaitable qu'on puisse entendre une voix épiscopale qui s'exprimerait dans les termes correspondants non pas à l'abstrait de l'idéal, mais au concret du réalisme. Compte tenu du fait que la loi de 1969 sur l'avortement, sans être parfaite et sans satisfaire pleinement aucune des parties opposées dans ce douloureux débat, était parvenue à un équilibre assez largement accepté, une telle voix recommanderait au Parlement de ne pas transformer en profondeur l'économie de cette loi, mais de la revoir seulement pour tenir compte des critiques vraiment majoritaires, somme toute limitées et très circonscrites, de la Cour suprême. Dans cet esprit, il s'agirait, en prévoyant une procédure moins lourde, de rendre l'avortement thérapeutique vraiment accessible à travers le Canada, quand la vie ou la santé de la mère sont en danger. Et l'on pourrait en profiter pour suggérer que le cas du viol soit ajouté aux exceptions déjà prévues dans la section 251 du Code criminel. Venant de quelques évêques, une semblable suggestion aurait l'avantage de guider le gouvernement vers une solution modérée.

Cette suggestion illustrerait également le fait que, sur la question de savoir ce que devrait contenir une loi sur l'avortement pour notre pays, la pensée catholique n'a pas à être monolithique. Plus manifesté, le pluralisme épiscopal illustrerait la légitimité du pluralisme chez les catholiques eux-mêmes. Il empêcherait que les groupes pro-vie, dont il n'est pas question de nier la légitimité, paraissent représenter, eux seuls, le point de vue de l'Église sur ce que doit contenir la loi pour le Canada d'aujourd'hui. On aura compris, par ailleurs, qu'il est hors de question de tirer de ce qui est suggéré ici une quelconque mise en cause de la légitimité et même de l'utilité de l'action menée par ces groupes. Si personne n'est assuré de posséder toute la vérité en une matière si difficile, personne n'est non plus obligé de renoncer à son point de vue propre et à la part de vérité qu'il croit détenir.

Ce que nous venons de dire pourrait établir le cadre général à l'intérieur duquel la pensée catholique devrait se comprendre elle-même et être comprise. Ce cadre est moins rigide que celui qu'on propose souvent. C'est la pensée catholique elle-même, quand elle est bien comprise, qui réclame cette souplesse. Car si elle proclame avec vigueur, avec raison et avec certitude le devoir privé et public de protéger la vie, elle laisse nécessairement place à une certaine variété de vues pour ce qui concerne l'expression juridique et politique de ce devoir pour un milieu donné. Cela on le comprend, quand on comprend la nécessité de bien distinguer le

légal du moral sans négliger les exigences de l'un et l'autre.

La souplesse du cadre qui est proposé ici n'exclut pas qu'on dénonce avec vigueur tous les faux principes qu'on invoque souvent dans le débat sur l'avortement. Pas question de les énumérer tous ici. Mais il est impossible de ne pas souligner celui qui voudrait faire de l'avortement une affaire purement privée et, plus encore, qui ne relèverait que de la femme concernée, sous prétexte qu'il s'agit de son corps. Quand on aperçoit ce sophisme sous la plume de certains juges, qui prétendent même en retrouver l'affirmation dans la Charte des droits et libertés, deux évidences s'imposent à l'esprit. Celle qu'aucune charte ne devrait jamais être considérée comme sacrée. Celle qu'aucun jugement - fut-ce celui de la plus haute cour du pays - ne doit jamais être soustrait à la critique libre de l'intelligence questionneuse.

André Naud

Extrait de L'Analyste, no 22 (été 1988), pp. 3-5



Des propos déplorables

Les récents propos du cardinal Marc Ouellet suscitent de vives réactions, dans l'Église ainsi que dans l'ensemble de la société. Le Centre justice et foi déplore ce type de prise de position de l'archevêque de Québec qui n'a pour effet que de générer la division, la colère et les polarisations extrêmes.

CARICATURE DE LA RÉFLEXION MORALE

L'avortement est un enjeu délicat, complexe et dramatique. Il concerne au premier chef la réalité la plus intime des femmes. Ce sont elles, ultimement, qui devront assumer et porter les conséquences d'une décision qui aura de profondes répercussions sur leur vie, leur corps, leur santé, leur autonomie, etc. Un représentant d'une Église dont la crédibilité morale est actuellement minée par des scandales d'abus sexuels devrait aborder ce débat avec énormément d'humilité. En outre, prendre le « cas » le plus extrême d'une femme violée qui se ferait avorter, et l'utiliser comme une pure abstraction dans une rhétorique « jusqu'au boutiste », caricature la réflexion morale. Celle-ci exige en effet un jugement pastoral et prudentiel, tenant compte des situations concrètes des personnes et de leur complexité. Autrement dit, l'expérience et la parole des femmes concernées par

une décision aussi cruciale que celle de poursuivre ou non une grossesse non désirée doivent être entendues, respectées et prises en compte dans l'élaboration du discernement moral. Malheureusement, dans l'Église catholique, c'est encore une hiérarchie constituée uniquement de clercs masculins et célibataires, excluant systématiquement les femmes, qui définit le discours officiel - particulièrement sur les questions d'éthique sexuelle.

ALIGNEMENT POLITIQUE PARTISAN

Dans cette affaire, l'option partisane explicite du cardinal Ouellet nous apparaît aussi très grave et inacceptable. L'archevêque de Québec se range sans réserve du côté du gouvernement Harper et le félicite pour sa position sur l'avortement. Mais que pense-t-il des allégations de complicité de torture sur les détenus afghans qui pèsent sur ce gouvernement et pour lesquelles ce dernier refuse de faire la lumière ? Comment jugent-il, dans une perspective de « culture de la vie », les positions guerrières et militaristes des conservateurs ? Que pense-t-il du fait que ce gouvernement a tout mis en oeuvre pour torpiller le récent Sommet de Copenhague ? Alors que notre planète court vers une catastrophe écologique, la sauvegarde de l'environnement ne ferait-elle pas partie intégrante d'une « culture de la vie » ? Et que pense l'archevêque de Québec du soutien total des conservateurs à l'exploitation des sables bitumineux - l'industrie la plus polluante de la planète - qui ravage les écosystèmes et la santé

des populations autochtones en Alberta ? N'est-ce pas là une atteinte à « la culture de la vie » ? Comment jugent-il le leadership de Stephen Harper qui contourne allègrement nos institutions démocratiques, méprise les droits humains (pensons seulement à l'affaire Omar Khadr) et carbure au contrôle et à la manipulation des communications, de la fonction publique et des comités parlementaires ? Que pense-t-il, enfin, de la volonté de ce gouvernement d'abolir le registre des armes à feu ? Est-ce « pro-vie » que d'oeuvrer ainsi aux intérêts du lobby des armes ? Et combien d'autres exemples pourrions-nous ajouter...

RÉDUCTION À UN SEUL ENJEU

Nombre des politiques du gouvernement conservateur du Canada sont en contradiction flagrante avec l'enseignement social de l'Église catholique en matière de justice sociale, de droits socioéconomiques, de respect de la vie démocratique et de l'environnement. L'action gouvernementale doit être évaluée dans son ensemble, et pas seulement sur la base d'un seul enjeu - fut-il aussi sérieux que celui de l'avortement. À cet égard, les récentes déclarations du cardinal Ouellet nous apparaissent manquer de jugement pastoral et de sens de la mesure. Une majorité de croyantes et de croyants de l'Église catholique du Québec ne se reconnaît pas dans cette prise de position polémique, dénuée de nuance et de compassion. Il faut le dire.

Élisabeth Garant

Directrice générale du Centre justice et foi-18 mai 2010

Deux femmes marchaient...

Deux femmes marchaient - non sur la route d'Emmaüs, mais sur une route du Québec ; elles venaient d'entendre un message très virulent sur l'avortement donné par une autorité ecclésiale.

L'une d'elles avait déjà vécu un avortement alors qu'elle avait 16 ans et se sentait fortement culpabilisée par les paroles entendues. Elle avait pris la décision d'interrompre sa grossesse parce qu'elle se trouvait trop jeune pour devenir mère. Elle était encore aux études. Elle avait un ami et avait commencé à avoir des relations très intimes avec lui. Elle utilisait des moyens contraceptifs, mais il y avait eu une défaillance. Après en avoir parlé avec sa mère, elle s'était dirigée vers une clinique.

L'autre qui marchait près d'elle l'écoutait avec grande bienveillance, sentant toute la lourdeur qui pesait sur les épaules de son amie.

En chemin, elles rencontrent Madeleine avec sa petite fille de trois ans.

- ~ *Vous semblez bien préoccupées.*
- ~ *Oui, nous discutons sur ce que nous entendu dernièrement sur l'avortement.*
- ~ *En effet, c'est un sujet très dérangeant. Les femmes sont facilement jugées, sans rémission. Pas question du rôle des hommes dans ce débat.*

Je me demande ce que dirait Jésus s'il était avec nous.

- ~ *Il n'est pas question d'avortement dans l'Évangile, mais de la femme adultère.*
- ~ *L'homme adultère n'était pas là?*
- ~ *Non, les hommes n'étaient là que pour juger et condamner. Mais il y avait Jésus qui ne voulait pas entrer dans le jeu des condamnations et de la lapidation. « Jésus, se baissant, se mit à écrire avec son doigt sur le sol. » (Jean 8, 6) Comme ils insistaient pour avoir une réaction, il « leur dit : « Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre ! » Et se baissant à nouveau, il se mit à écrire sur le sol. » (Jn 8-9)*
- ~ *Incroyable ! Ce geste de Jésus tout empreint d'humilité et de non-jugement. Et que s'est-il passé ?*
- ~ *Eh ! bien, ils sont tous partis en commençant par les plus vieux, précise l'évangéliste Jean. Jésus s'est redressé et s'est retrouvé seul avec la femme. Il est tout étonné et lui demande où sont ceux qui l'ont condamnée. Il n'y a plus personne qui la condamne. La parole de Jésus est très forte : « Moi, non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pèche plus. » (Jn 8, 11)*

Et les trois femmes continuèrent leur marche, elles méditaient toutes ces choses dans leur cœur.

*Monique Dumais
Théologienne, Rimouski*

Débat sur l'avortement : l'urgence d'un dialogue serein

*Communiqué du Président de
l'Assemblée des évêques catholiques
du Québec*

17 mai 2010

La question de l'avortement est une des plus difficiles et des plus douloureuses que notre société ait à affronter. Elle évoque tellement de drames humains et de déchirements des consciences que les passions se déchaînent très rapidement dès que le sujet est évoqué. L'actualité récente l'a de nouveau illustré. L'âpreté des échanges sur cette question, comme sur celle de l'euthanasie, montre à l'évidence qu'il y a chez nous des divergences profondes sur la façon de concevoir l'être humain.

Il faut de toute urgence recréer un climat de sérénité et de respect pour un dialogue public rationnel. Il serait extrêmement dommageable pour notre collectivité de laisser perdurer une ambiance où dominant la malveillance et le jugement à l'emporte-pièce.

Là où tous devraient s'entendre, « pro-vie » comme « pro-choix », c'est sur la nécessité absolue de mettre en place des mesures pour que toute femme enceinte en détresse puisse être accompagnée, aidée, entourée et aimée. Il ne faut jamais que ce soient la détresse, la misère ou le désespoir qui acculent des femmes à considérer une option aussi grave que l'avortement. De fait, à nos yeux, aucun vrai choix n'est possible,

en conscience, s'il n'y a pas vraiment deux options possibles et si l'avortement est la seule voie envisagée ou envisageable.

La conviction fondamentale de l'Église catholique dans ce domaine est bien connue. Jean-Paul II l'avait clairement rappelée en 1995 dans son encyclique *L'Évangile de la vie* : dès notre conception dans le sein de notre mère, nous sommes déjà tous et toutes un être personnel, infiniment précieux, qui est l'objet de l'amour inconditionnel de Dieu. Mais nous savons bien que cette conviction n'est pas partagée par tous nos concitoyens et concitoyennes. Il nous faut donc, comme société, trouver le moyen de vivre et de cheminer dans l'écoute et le respect mutuels.

† *Martin Veillette*

*Évêque de Trois-Rivières
Président, Assemblée des évêques
catholiques du Québec*



À propos de l'ordination des femmes au ministère presbytéral

Des femmes pourraient-elles être ordonnées prêtres dans l'Église catholique ? Voilà une question épineuse ! Il serait facile pour moi de simplement obéir à la réponse négative officiellement affirmée par les autorités vaticanes que je respecte¹, tout en ne partageant pas leur avis sur cette question. Comme on l'enseignait lors de ma lointaine

formation au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe : « Celui qui obéit ne se trompe jamais ». Hélas ou bravo, je ne pense plus que l'obéissance passive soit toujours vertueuse, surtout lorsque ma conscience, mes réflexions et celles d'autres personnes continuent à l'interpeller.

Oui, le ministère presbytéral est une vocation, un appel de Dieu, murmuré au travers des incidents d'une vie. Il ne s'agit pas d'un droit à revendiquer pour soi, comme d'autres droits énoncés dans la Charte des droits de la personne. Toutefois, une interrogation fondamentale se dessine : « Pourquoi la moitié féminine de notre humanité est-elle exclue « a priori » de l'appel du Seigneur » ? Sommes-nous, dans l'Église catholique, absolument certains que Dieu refuse cet appel à toute femme, du seul fait de son sexe ? Pourtant, plusieurs femmes affirment, aujourd'hui, entendre cet appel au fond de leur cœur. De quel droit peut-on leur interdire le sacerdoce² et nier la véracité de cet appel ? Dieu n'a-t-il pas créé l'humain, homme et femme, pour l'aimer, le faire connaître et épanouir sa création ?

Je connais la réponse traditionnelle apportée à cette interrogation : « L'homme et la femme sont foncièrement égaux, ce qui ne signifie pas que l'un et l'autre sont responsables des mêmes réalités. Les femmes sont des membres actifs dans l'Église. Elles peuvent occuper des postes de haute responsabilité, sans pourtant devenir prêtres. Il est d'ailleurs manifeste qu'aucune femme

n'a été choisie par le Christ lui-même pour faire partie des « Douze », c'est-à-dire du Collège apostolique ». Et rien n'a changé par la suite. Cette affirmation se veut à la base de l'exclusion des femmes au ministère presbytéral.

Avec des yeux nouveaux, posons-nous ces questions. Cette raison est-elle aussi contraignante et immuable qu'elle le semble à première vue ? Pensons-nous que Jésus de Nazareth, tout Fils de Dieu qu'il était, s'est posé à son époque, la question du sacerdoce des femmes telle que formulée de nos jours ? N'oublie-t-on pas quelque part que le Fils de Dieu fait chair, fut tributaire de la pensée et des coutumes de son époque, même s'il a innové quant à plusieurs enseignements et affiché une ouverture d'esprit admirable vis-à-vis de certaines façons de faire. Sommes-nous mal à l'aise de reconnaître que le Verbe de Dieu s'est vraiment incarné, épousant les richesses et les limites de la culture juive de son temps ?

L'apôtre Paul n'hésite pourtant pas à écrire : « Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti lui-même, prenant la condition d'esclave et devenant semblable aux hommes... » (Ph. 2, 6-7). L'auteur de l'Épître aux Hébreux affirme quelque chose de similaire : « C'est de la descendance d'Abraham qu'il se charge. En conséquence, il a dû devenir en tout semblable à ses frères, afin de devenir dans leurs rapports avec Dieu un grand-prêtre... » (He. 2, 16-17).

Au temps de Jésus, nous le savons, la femme juive jouait un rôle important dans son foyer, mais sa participation à la vie religieuse et sociopolitique n'avait rien de comparable au rôle de la femme d'aujourd'hui dans les nombreuses sphères de nos sociétés modernes. Il est vrai que Jésus n'a pas craint de remettre en question certaines barrières de son temps. Par exemple, il a accueilli des femmes dans son groupe itinérant de disciples (Lc 8, 1-3), ce qu'un rabbi juif n'aurait jamais fait. Selon l'évangéliste Jean, Jésus ressuscité a confié à Marie-Madeleine une mission par excellence : « Va trouver mes frères et dis-leur : « Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » (Jn 20, 17).

Tenant compte de ce que j'ai écrit précédemment sur l'humanité de Jésus et sur le rôle restreint des femmes juives dans leur temps, il ne faut pas se surprendre si Jésus n'a pas choisi de femmes dans son collègue apostolique, pas plus qu'il n'a prôné directement l'abolition de l'esclavage, de la torture ou de la peine de mort. Il a créé des ouvertures et proclamé des valeurs fondamentales qui, avec l'évolution des situations, permettront aux civilisations et à l'Église de discerner de nouvelles conséquences issues de ces valeurs. La Tradition dont se réclame l'Église ne se limite pas à un regard jeté sur le passé pour le figer dans le présent et le futur. C'est une inspiration de l'Esprit pour épanouir les richesses du passé en réponse aux besoins du présent et du futur.

L'élan donné par le Christ s'est poursuivi dans son Église. Je ne veux pas ici faire l'histoire des nombreuses initiatives prises par les femmes tout au long de la vie de l'Église. Je me contenterai d'en signaler quelques-unes rapportées par des auteurs inspirés. Dans le Livre des Actes, saint Luc note certains engagements vécus par les femmes dans les Églises naissantes (Ac. 1, 14; 9, 36-41; 12, 12; 16, 14 ss)³. Dans la Lettre aux Galates, l'apôtre Paul, souvent taxé d'antiféministe, écrit : « Vous avez revêtu le Christ, vous tous qui avez été donnés au Christ par le baptême. Là, il n'y a plus de distinction : Juif et Grec, esclave et homme libre, homme et femme; tous vous êtes devenus un dans le Christ Jésus. » (Ga 3, 28).

Bien sûr, on trouve dans ces Lettres aux diverses communautés certaines interdictions faites aux femmes selon la culture juive du temps. C'est normal. Paul reste marqué par les influences de son environnement (1 Cor. 11, 2-16). N'oublions pas d'autres extraits dans lesquels l'Apôtre reconnaît avec joie les implications de plusieurs femmes dans leur Église particulière. Dans sa Lettre aux Romains, il écrit : « Je vous recommande Phœbé, notre sœur, diaconesse de l'Église de Cenchrées. Offrez-lui dans le Seigneur un accueil digne des saints et assistez-la en toute affaire » (Rom. 16, 1-2). Il poursuit : « Saluez Marie qui s'est bien fatiguée pour vous... Saluez Tryphène et Tryphose, qui se fatiguent dans le Seigneur ; saluez ma chère Persis qui s'est beaucoup fatiguée dans le Seigneur. » (Rom. 16, 12). Rien ne nous

empêche de penser qu'un tel dévouement existait dans d'autres communautés pauliniennes. Les germes déposés en terre par Jésus allaient connaître une éclosion enthousiaste dans plusieurs sociétés et dans les Églises.

Longtemps vues comme « reines » du foyer, les femmes, surtout en certains pays, ont fait éclater cette image et se sont tracé des chemins pour occuper avec compétence des rôles et fonctions traditionnellement réservés aux hommes. Le pape Jean XXIII reconnaît cette évolution dans son encyclique « *Pacem in terris* ». Pour désigner ce phénomène, il emploie l'expression « signe des temps », c'est-à-dire un fait historique perçu dans la foi comme une interpellation de l'Esprit faite à l'Église comme à l'humanité.

Dans un article récent, paru dans le magazine *Présence*, madame Pauline Jacob rappelle que, au nom de la Conférence épiscopale catholique du Canada (CECC), monsieur le Cardinal George Bernard Flahiff avait proposé en 1971, la création d'une Commission d'étude sur l'ordination des femmes. Elle écrit : « Le Vatican a créé cette Commission qui a conclu que les textes du Nouveau Testament ne permettaient pas de trancher la question et que l'ordination des femmes ne semblait pas aller à l'encontre des intentions du Christ. »⁴

Peut-on garder espoir et penser que la pensée actuelle du Vatican se modifie pour accepter le point litigieux de l'ordination des femmes ? Avec plusieurs

autres, je le souhaite tout en reconnaissant que les interventions des derniers papes ne vont pas dans cette direction. Par contre, tout au long de son histoire, notre Église, sous l'action de l'Esprit et interpellée par les « signes des temps », a su modifier sa pensée, son enseignement et ses attitudes concrètes sur nombre de points de vue. Le théologien canadien Gregory Baum écrit : « L'Église catholique est fidèle à la révélation biblique interprétée par les premiers conciles œcuméniques et se situe ainsi dans la tradition de l'orthodoxie, mais elle est aussi capable de relire les textes sacrés et sur cette base, de réagir avec créativité aux défis de l'histoire. »⁵

Je ne peux dans cet article épiloguer longuement sur tous les changements introduits dans la pensée et l'enseignement de l'Église. Nommons simplement quelques-uns des enseignements où eurent lieu de profondes modifications : les droits de la personne⁶, la distinction entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, l'option préférentielle pour les pauvres⁸, la culture de la paix⁹, le mouvement œcuménique¹⁰ et le pluralisme religieux¹¹, sans oublier le Décret du concile Vatican II sur la liberté religieuse¹².

L'évolution des conditions de la femme n'est pas semblable partout dans le monde. Aussi, il ne faut pas penser à un enseignement qui accepterait la mise en place du ministère presbytéral pour les femmes dans toutes les régions du monde à la fois. Que faire alors ? Pourquoi ne pas remettre entre les mains des

Évêques regroupés en Conférences épiscopales la décision de favoriser ou non l'ordination des femmes à la prêtrise ? Qui mieux que ces Pasteurs, avec leurs collaborateurs et collaboratrices, peuvent discerner les signes des temps et les besoins pastoraux de leur milieu et prendre les décisions en conséquence. Dans le document conciliaire sur la Charge des Évêques, on lit : « Une Conférence épiscopale est en quelque sorte une assemblée dans laquelle les Prélats d'une nation ou d'un territoire exercent conjointement leur charge pastorale en vue de promouvoir davantage le bien que l'Église offre aux hommes, en particulier par des formes et des méthodes d'apostolat convenablement adaptées aux circonstances présentes. »¹³. Cette décision se prendrait en dialogue avec le Saint-Siège.

Je conclus ces réflexions par ce qui m'apparaît comme un « plus » pour notre Église, si jamais elle accepte de réviser sa position sur ce point comme elle l'a fait sur d'autres. Notre église se prive de ressources compétentes, dynamiques et ferventes pour sa mission d'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui. Les agentes de pastorale déjà à l'œuvre en sont la preuve vivante. Il ne s'agit pas d'ouvrir la porte du sacerdoce aux femmes uniquement à cause de la forte diminution des hommes qui embrassent cette vocation. Avant tout, l'accès des femmes au sacerdoce est motivé par les besoins de la mission de l'Église qui s'enrichirait des charismes complémentaires du couple humain. L'Église ne subordonne-t-elle pas à un refus sans fondement absolu l'impératif

très ferme de Jésus Christ de diffuser sa Bonne Nouvelle salvatrice ? Nombreuses sont les personnes qui n'acceptent plus que leur Église soit perçue comme l'un des derniers bastions qui refuse à ses membres féminins de répondre à l'appel du Seigneur qui retentit en leur cœur tout autant que dans celui de leurs collègues masculins. Jésus a ouvert aux femmes de son temps de nouveaux chemins de liberté. Son Église n'a-t-elle pas le devoir de poursuivre son œuvre aujourd'hui avec le même respect ?

Notes :

1. Paul VI, *Inter insigniores* (1976),
Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem* (1988),
Jean-Paul II, *Ordinatio sacerdotalis* (1994)
2. *Appelées aux ministères ordonnés*, Jacob, Pauline, Novalis, 2007
3. Léon-Dufour, Xavier, *Vocabulaire de Théologie biblique*, Du Cerf, 1981
4. Jacob, Pauline, *Présence Magazine*, mars-avril 2010, p. 14
5. Baum, Gregory, *Étonnante Église*, Bellarmin, 2006, p. 17
6. *Idem*, p. 17 ss
7. *Idem*, p. 49 ss
8. *Idem*, p. 77 ss
9. *Idem*, p. 123 ss
10. *Idem*, p. 151 ss
11. *Idem*, p. 154 ss
12. Vatican II, *Les seize documents conciliaires*, Fides, 1966, p. 555 ss
13. Vatican II, *Les seize documents conciliaires*, Fides, 1966, p. 302

Marc Rondeau
Prêtre, avril 2010



Avortement et euthanasie

18 mai 2010 - 09 :19

ACTUALITÉ - Les propos de l'archevêque de Québec, Mgr Marc Ouellet, sur l'euthanasie et l'avortement ont fait couler beaucoup d'encre au cours des derniers jours. De son côté, l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Yvon Joseph Moreau, ne semble pas partager le point de vue du primat de l'Église canadienne.

Invité à creuser la question lors du souper annuel avec la presse, Mgr Moreau s'est fait tout d'abord prudent. Au fil de la conversation avec les journalistes, il a toutefois donné son opinion en insistant sur le fait qu'il s'agit de questions délicates.

« Je ne juge personne »

« Il faut aborder ces questions avec beaucoup d'attention, car derrière tout cela, il y a des situations humaines, des personnes qui vivent de grandes souffrances que parfois on ne soupçonne pas », a-t-il noté. « Mon expérience du ministère m'a appris à dire, je ne juge aucune de ces personnes qui arrivent à ces solutions-là », a déclaré Mgr Moreau. « Ayant déjà accompagné des femmes qui ont eu un avortement, je sais comment c'est complexe et à quel point elles vivent cette situation difficilement, alors je me dis qu'on ne peut pas leur lancer la pierre comme ça ».

Au sujet de l'euthanasie et des soins palliatifs, l'évêque de Sainte-Anne pense qu'il y a eu et qu'il y a encore trop souvent de l'acharnement thérapeutique. Un médecin de Montréal lui a dit un jour : « À un moment donné, j'arrête de disputer mes malades à Dieu », en d'autres termes, il ne s'acharnait pas à les maintenir en vie à tout prix.

Mgr Moreau estime qu'il ne faut pas trop asséner les gens juste de principes. « Je vois l'évangile comme étant important pour éclairer ma vie, mais je ne me vois pas m'en servir pour mettre une limite à mon acceptation des autres », a-t-il conclu.

Diane Gendron

Source : du site web lepeuplecotesud.canoe.ca
4 juin 2010 - © 2010 LE PEUPLE CÔTE SUD



Diocèse de Saint-Jérôme

Bureau de l'évêque

Courte réflexion sur un sujet difficile

L'intervention de M. Le Cardinal Ouellet à une Campagne Québec-Vie à Québec a remis l'avortement à l'avant-plan de l'actualité. Déjà, la décision du gouvernement Harper de ne pas inclure l'avortement dans son plan pour la santé maternelle femmes au Tiers-Monde avait fait jaser dans les chaumières au Canada.

Une fois de plus, on peut constater jusqu'à quel point ce sujet est difficile à aborder publiquement et comment les émotions montent rapidement à la surface.

La position de l'Église catholique est bien connue : l'Église est « pour la vie ». C'est probablement d'ailleurs l'un des aspects les plus connus sur l'enseignement moral. C'est une position que l'Église partage avec bien d'autres intervenants d'horizons divers dans notre société; elle n'est donc pas isolée dans sa position « pour la vie ».

Mais que veut dire « être pour la vie » ? Cela signifie, dans un premier temps, avoir des principes qui nous guident dans une position en faveur de la vie. Mais cela veut dire aussi poser des gestes qui aident à protéger la vie là où elle est particulièrement menacée :

- ◆ Que faire pour cette jeune fille de 15 ans qui se découvre enceinte, qui craint la réaction de ses parents et qui subit toutes sortes de pressions qui la poussent vers l'avortement ?
- ◆ Quel soutien apporter à cette jeune femme que son conjoint quitte dès qu'il apprend qu'elle est enceinte ?
- ◆ Quelle porte ouvrir à cette jeune mère de famille qui se retrouve enceinte alors qu'elle a déjà trois autres bouches à nourrir et qu'elle ne sait plus comment joindre les deux bouts ?

Ces exemples nous rappellent qu'il ne suffit pas, dans notre position « pour la vie », de rappeler les principes. Il faut offrir des alternatives à celles qui ne voient plus comme option que l'avortement. Nous connaissons bien les paroles de Jésus rapportées en Mt.26 :

« **J'**avais faim et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire... »

Peut-être ajouterait-il aujourd'hui :

« **J'**étais enceinte et paniquée et vous m'avez accompagnée ».

Un tel agir se situe dans la longue tradition de l'Église, tradition qui consiste à répondre aux besoins concrets des personnes. Dans les époques et les sociétés où l'on ne s'occupe pas des malades, l'Église ouvre des hôpitaux. Dans les époques et les sociétés où l'éducation des enfants importe peu, l'Église ouvre des écoles. Dans notre monde où, pour certaines femmes, l'avortement apparaît comme la seule option possible pour sortir d'une situation difficile, que peut faire l'Église? La charité des chrétiens et des chrétiennes est sans doute assez inventive pour trouver des réponses de compassion, que ce soit par l'écoute, l'accompagnement personnel et même de ressources institutionnelles comme cela existe dans certains milieux.

† *Pierre Morissette*
Évêque de Saint-Jérôme

SECTION : 3


Spiritualité

La pratique prophétique de Jésus

Le prophète Élie, après l'épopée du Mont Carmel, s'enfuit vers l'Horeb pourchassé par les sbires de la reine Jézabel pour sauver sa peau. Jésus, le nouvel Élie, n'a pas fui lui et il est mort, conséquence directe de son combat prophétique. En refusant tout messianisme de puissance, Jésus s'est placé lui-même dans un état de vulnérabilité. Jésus est mort pour nos péchés, disons-nous dans une formule consacrée mais fort ambiguë nous ramenant à une lecture religieuse de sa mort voulue comme réparation compensatrice. Jésus est mort pour nous libérer de nos péchés de pouvoir. Voilà l'enjeu de son combat prophétique mené jusqu'au bout. Le combat de Jésus et sa radicalité ne pouvaient que le précipiter dans la mort étant donné son opposition aux tenants du pouvoir religieux de son temps : scribes, pharisiens, prêtres et anciens.

La formule lapidaire de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Lc 20,25) résume bien son combat prophétique. En séparant César de Dieu, Jésus désacralise, désabsolutise tout pouvoir. Il n'est jamais innocent de réserver à Dieu l'absolu

et de l'ôter à tout pouvoir humain. Jésus s'attaque au pouvoir religieux de son temps, à sa capacité de contrôle et de domination en se prétendant de l'absolu de Dieu. Jésus par sa pratique en démontre toute sa perversité en réhabilitant ses victimes qui nous précéderont, dit-il, dans le royaume. La pratique prophétique de Jésus n'est que l'envers de celle des tenants du système religieux de son temps. Sa pratique positive en faveur des opprimés, des impurs, s'inscrit dans une vision de messianisme humain. Jésus assume la fragilité humaine qui se camouflerait en vain dans les mensonges de toute puissance. Il enjoint également ses disciples à endosser la même pratique : porter les infirmités et les maladies non pas par substitution en vue de mérites mais par souci de libération de tout fatalisme et de toute forme de condamnation. Jésus veut donc libérer ses disciples de toutes sécurités mensongères du pouvoir pour les amener à assumer leur précarité en vue de se laisser engendrer à la condition de fils de Dieu. C'est l'expérience qu'Élie a vécue au mont Horeb.

Suivre Jésus, c'est quitter des sécurités, c'est s'engager dans des tempêtes menaçantes, c'est choisir une pratique de non recherche de puissance et d'insertion dans les structures du pouvoir, du faire-valoir et de l'avoir, c'est choisir la proximité des faibles et des exclus. « Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat » (Mc 2,27) : parole lapidaire qui dénie au pouvoir religieux tout absolutisme et qui démasque ses tenants de leur appétit de domination. L'évangéliste Marc nous fait voir en

cinq actes comment la pratique de Jésus le conduit inexorablement à sa perte : 2,1-12 : Jésus s'arroge le droit de pardonner des péchés ; 2,13-17 : Jésus appelle Lévi et avec lui les exclus ; 2,18ss : l'enseignement sur le jeûne ; 2,23-28 : Jésus se dit maître du sabbat ; 3,1-16 : Jésus viole le sabbat par une guérison. Une pratique prophétique qui révèle donc un Dieu différent : le Dieu des miséricordes et non des sacrifices. Ce Dieu n'exige pas un système pénal de compensation et de réparation formelle pour le pardon des péchés. Une telle révélation vient donc ébranler tout un système et met Jésus dans un état de précarité mortelle. La passion du Christ sera donc en premier lieu une passion pour l'homme libéré et cette passion lui vaudra l'autre passion celle de la croix.

« *J'*achève dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église » (Col.1, 24). Voilà comment l'apôtre Paul annonce qu'il endosse lui-même la pratique du Christ, posant les mêmes gestes de libération, rappelant les mêmes paroles de pardon et d'inclusion durant tout son ministère, afin de compléter la mission du prophète Jésus en croisant lui-même les mêmes souffrances que Jésus afin de continuer la croissance du corps de l'Église. Il en est ainsi pour tout chrétien, refusant toute structure de contrôle, d'exclusion, voire d'excommunication, pour devenir serviteur. Pour vous, rien de tel, dit Jésus en stigmatisant les comportements des puissants de son temps. Le seul maître, c'est le Christ ! Le seul capable de combler notre désir

de plénitude sinon il y a risque de détournement vers les mensonges du pouvoir. Une telle pratique évangélique est à contre courant du monde normal. Un pouvoir religieux qui se dirait serviteur mais qui de fait produirait une domination d'autant plus totale que perfide parce qu'elle s'appuierait sur l'autorité divine, ne révélerait plus la différence chrétienne. Le plus grand se fera serviteur dit Jésus. À cause de sa connaissance du Dieu différent : le Dieu de l'Horeb, le Dieu du souffle ténu, du Dieu de miséricorde, le Père, Jésus sait que Dieu est proche de tous ceux qui se croient indignes. Jésus annonce que la seule dignité est celle d'appartenir au Royaume. Le disciple ne peut se prévaloir de ce titre de serviteur à la suite de Jésus s'il tente de travestir ce service en pouvoir sur autrui.

C'est en présentant trois paramètres que Jésus décrit la pratique différente que ses disciples sont appelés à endosser : l'enseignement des béatitudes, la critique de l'argent, et l'annonce de la règle d'or. Malheureusement les béatitudes ont été perverties par une relecture compensatrice ou satisfactionnelle : il s'agirait de souffrir pour plaire et apaiser Dieu tout comme Jésus l'aurait fait sur la croix se pliant à la domination sado-maso d'un dieu. Pratiquer l'enseignement des béatitudes ne veut pas dire se complaire dans la souffrance et dans la médiocrité pour obtenir des mérites ou réparer avec Jésus, mais c'est plutôt garder le cœur pur : le désir de plénitude refusant tout mensonge venant de l'argent, du pouvoir et du faire-valoir. Le défi du disciple : protéger sa pureté

et sa différence tout en étant artisan de paix, de justice, de pardon, être parfait comme le Père céleste en imitant sa manière d'agir, sa perfection, sa bienfaisance, sa bonté, sa miséricorde et sa compassion. La seule loi, c'est le besoin de l'autre, le désir de l'autre reconnu en se mettant à sa place. Dans une telle pratique prophétique, toute systématisation de la foi devient donc questionnable.

En terminant, je rappelle l'apport théologique de François Varone qui m'a guidé au cours de cette réflexion (cf. Ce Dieu censé aimer la souffrance, éd. du Cerf.).

Pierre-Gervais Majeau

Prêtre-curé

Unités Belles-Montagnes et

Pied-de-la-Montagne

Diocèse de Joliette

Membre du Forum André-Naud



L'homme révolté : Michel Chartrand

« **I**l existe de rares personnes qu'on dirait nées avec un besoin si aigu de justice, d'équité et de bonheur qu'il leur est impossible de ne pas vivre en état de révolte permanente. On pense souvent que ces hommes révoltés vivent tristement, occupés qu'ils sont à sans cesse dénoncer les injustices, et qu'ils ne peuvent jouir des beautés de la vie. On se trompe. L'homme révolté, pour

parvenir à l'équilibre sur la corde raide de la critique permanente, doit croire profondément au bonheur et à la beauté des choses. C'est parce qu'il est profondément inspiré par la beauté et le bonheur qu'il en fait sa revendication incessante. Tels étaient Camus, Éluard, Ferré et, pour moi, près de moi, en moi, l'homme dont la rencontre fut la plus déterminante pour le reste de ma vie, Michel Chartrand, notre homme révolté, mon homme révolté...

Mauvais catholique mais chrétien exemplaire et convaincu, Michel incarnait ces valeurs : la générosité, la recherche de la justice, le partage, la solidarité humaine et, surtout, l'obligation sacrée de ne pas pratiquer l'indifférence et de travailler sans cesse à la possibilité du bonheur et de la beauté. C'est un lourd héritage que tu me laisses, Michel. »

*Extraits de l'article de Gil Courtemanche
dans Le Devoir du 17 avril 2010*

*(voir l'original avec photo sur le site interbible :
http://www.interbible.org/interBible/source/justice/2010/bjs_100423.html)*



Texte biblique : Matthieu 23

Jésus s'adressa aux foules et aux disciples :

Les scribes et les Séparés ont pris place sur le siège de Moïse. Faites ce qu'ils vous disent et mettez leurs paroles en pratique. Mais ne tenez pas compte de

ce qu'ils font, car ils disent une chose et en font une autre. Ils écrasent le peuple sous de lourds fardeaux. Mais ces poids qu'ils posent sur les épaules des autres, leur doigt n'y toucherait pas. Ils veulent être admirés dans chacun de leurs gestes [...] Dans les banquets, ils réclament les meilleures places, et les sièges d'honneur dans les assemblées. Au marché, ils veulent être reconnus et appelés rabbi. Mais vous, refusez qu'on vous appelle rabbi. Vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. [...] Prenez garde, comédiens ! Scribes et Séparés ! Vous fermez le Règne des Cieux au genre humain. Vous n'y entrez pas, et vous empêchez d'entrer ceux qui le voudraient. [...] Prenez garde, comédiens ! Scribes et Séparés ! Vous payez votre impôt de menthe, de fenouil et de cumin. Mais le plus important de l'Enseignement, à savoir la justice, la compassion et la confiance, vous n'en tenez pas compte. Pourtant, voilà bien ce qu'il fallait faire, sans pour autant négliger le reste. Guides aveugles ! Vous filtrez l'insecte, quand vous avalez la chamelle ! [...] Serpents ! Race de vipères ! Le feu du Dépotoir : voilà le verdict ! Comment pourriez-vous y échapper ?

COMMENTAIRE

Une mage m'a beaucoup frappé au milieu des années 50, alors que j'étais adolescent : celle de Jésus présenté sur la page couverture du livre *Le Libérateur* de Pierre Thivolier, prêtre engagé dans la Mission ouvrière de France. Contrairement aux chromos d'une ima-

gerie mièvre, cette représentation de Jésus brisant une chaîne s'est ancrée solidement dans mon cheminement spirituel. Un Jésus indigné devant les injustices du monde.

En fait, on a cherché plutôt à nous inculquer une vision sentimentale d'un doux Jésus, agneau innocent qui se tait alors qu'on l'égorge. Pourtant, lors de la séance de torture dont il est l'objet, Jésus réplique avec dignité au soldat qui le frappe : « Si j'ai mal parlé, dis-moi ce que j'ai dit. Si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? » La dimension humaine du prophète de Nazareth a été presque complètement biffée de notre pratique chrétienne.

Lors des funérailles de Michel Chartrand, dont la trajectoire militante s'étend sur 70 ans, m'est remonté au cœur ce chapitre 23 de Matthieu. Faut-il s'étonner que la liturgie catholique évite presque systématiquement les passages plus conflictuels, car il faut bien l'admettre, les prophètes critiquent les institutions en place et la religion n'est pas épargnée.

Gil Courtemanche qualifie Chartrand de « chrétien exemplaire et convaincu ». Un révolté peut-il être un bon catholique ? Mais bien sûr, puisque l'adhésion à l'Évangile implique nécessairement cette option prioritaire de Jésus pour les personnes appauvries, exclues ou marginalisées. Les évangiles soulignent que Jésus est plein de présence (exousia), d'autorité qui lui vient de sa fidélité à la volonté du Père. Jésus ne se laisse pas

acheter, ni se préoccupe de plaire. Il n'a rien à vendre et pas d'image à sauvegarder. C'est un homme libre qui se tient debout face au système en place. Son indignation ne se révèle pas seulement lors de l'émeute dans le temple où d'un geste rebelle il renverse les tables de la banque (le grec utilise le mot *catastropher*, mettre sens dessus dessous). L'opposition des classes dirigeantes est constante. *De quelle autorité?* demande-t-on à ce paysan galiléen sans diplômes. Au point que durant son court ministère prophétique, Jésus n'apparaît qu'au milieu de la foule, car alors il jouit d'une certaine sécurité. Aussitôt après ses manifestations, Jésus se retire dans des endroits déserts ou, à Jérusalem, dans son refuge du jardin des oliviers à l'écart.

Loin de vouloir canoniser notre Michel national au risque d'entendre son rire tonitruant retentir dans l'au-delà, reste que Chartrand est une inspiration pour celles et ceux qui donnent leur vie pour que les plus petits, les sans-voix, les sans-pouvoirs, les humiliés de ce monde aient accès au bonheur. Et les raisons de s'indigner ne manquent pas quand on voit les financiers et banquiers empocher l'argent des petits investisseurs par millions, quand les gouvernements taxent le peuple et épargnent les possédants, quand la santé, l'eau, l'éducation deviennent de simples marchandises inaccessibles aux plus pauvres, quand les personnes sur l'aide sociale sont vilipendées comme abusant du système, quand les brevets des compagnies pharmaceutiques passent avant la

santé de populations décimées par des maladies facilement curables, etc.

Oui, Jésus se situe dans la société de son temps avec les laissés-pour-compte et fait face aux autorités avec un langage tout aussi coloré que celui de notre syndicaliste. Il traite les « honorables » de sépulcres blanchis, pleins de pourriture malgré leur belle apparence. Il les dénonce comme de mauvais comédiens, comme des vipères qui mordent le paysan au talon. Il sait parler au peuple avec des hyperboles, des traits d'humour mordants. « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Règne des Cieux », « Vous filtrez le marin-gouin mais vous avalez le chameau ». Il bénit les cœurs purs, ces cœurs qui n'ont pas de duplicité, qui ne mentent pas, qui se tiennent droit même s'il doit leur en coûter la prison ou la mort.

L'option prioritaire pour les pauvres est le fondement de la théologie de la libération, qui n'est en fait qu'une façon vivre ce que Jésus a vécu. Les Scribes et les Séparés d'aujourd'hui y ont vu une déviation dangereuse, mais les pauvres y ont reconnu le discours de Jésus. Lors d'un congrès annuel de l'Entraide missionnaire où l'on débattait de ces questions, Michel Chartrand était venu cueillir sa Simone qui couvrait l'évènement comme journaliste. Debout à l'arrière de la salle, il écouta une partie du panel et aussitôt terminé, enthousiaste, il s'approcha de l'évêque Robert Lebel. « Veux-tu un conseil ? » lui dit Michel, amusé. « Demande à tes prêtres quels

sont ceux qui veulent devenir missionnaires. Tous ceux qui te donneront leur nom, garde-les. Les autres, foute-les dehors. » C'était une boutade, mais aussi une grande vérité. L'engagement social pour la justice est constitutif de la vie chrétienne. Nous avons l'obligation sacrée, pour reprendre les mots de Gila Courte manche, de ne pas pratiquer l'indifférence et de travailler sans cesse à la possibilité du bonheur et de la beauté.

Claude Lacaille
p.m.e.

Source : Toute reproduction de ce commentaire, à des fins autres que personnelles, est interdite sans l'autorisation du Centre biblique de Montréal.



À Dieu, Église ?

Un ami m'écrit : « Après avoir crié au secours sans succès pendant quinze ans en me tenant en équilibre sur le seuil de l'Église, je suis « tombé dehors », ne pouvant plus supporter ni cautionner ses dérives ». Cette phrase me provoque à affronter un titre d'article qui ressurgit en mon esprit depuis des années : À Dieu, Église ?

Je constate d'abord qu'en moi le point d'interrogation demeure. Il n'y a pas de réponse par oui ou par non. Pourquoi ? Est-ce par peur de ruptures que j'aurais à vivre si je quittais l'Église ? Est-ce par peur de déstabiliser des personnes qui, plus ou moins consciemment, s'ap-

puient sur moi ? Est-ce parce qu'il y a un confort intime à rester, avec tant d'amis, dans la vieille maison dont on connaît tous les recoins, en essayant de s'y comporter en homme libre avec l'estime de beaucoup ? Il est difficile de voir tout à fait clair dans ces brumes intérieures.

Mais des précisions me sont présentes. D'abord sur le mot « Église », si ambigu. Pour beaucoup de gens il désigne le Pape, les évêques et, à un degré moindre, les prêtres. Mais en fait, quelles que soient les belles formules théologiques, il faut bien constater que la pensée et la parole de l'Église sont celles du Pape (et de sa Curie), et que les évêques, à de rares exceptions près, en sont les répétiteurs. On parle du « système romain », de plus en plus centralisé, qui assure et accroît son pouvoir en nommant les évêques sur toute la terre et exerce un contrôle souvent oppressif par ces surveillants des évêques et des églises que sont les nonces apostoliques. Cette monarchie hiérarchique n'est pas, pour moi, d'institution divine. Elle a pris forme, aux aléas de l'histoire, à travers les événements, les ambitions et les conflits, les vœux des hommes. Les historiens décrivent l'essor, le développement, les échecs et les obstinations du pouvoir romain à partir des 3^e-4^e siècles, et son affirmation intransigeante depuis la deuxième moitié du 19^e siècle. Une situation de fait, acquise à travers les contingences des siècles a été sacralisée, théologiquement justifiée, en particulier au 1^{er} concile du Vatican (1870) et offerte à la vénération populaire. Cette situation de fait se présente

désormais comme un pouvoir de droit, et de droit divin !

J'ai écrit : « À Dieu, Église ? ». Pourquoi « À Dieu » ? Là aussi, je vois clair. Il y a longtemps que je renvoie « à Dieu », avec le sourire, cette Église de pouvoir, hiérarchique, sacramentel, doctrinal, moral, parfois politique. « Humain, trop humain... ». Et quand on parle d'« incarnation continuée », comme le font certains dans une facilité de langage qui dissimule une fuite de la pensée, j'ai envie de rire. Système romain d'institution divine ? Non, soyons sérieux et modestes, acceptons de prendre nos responsabilités humaines sans nous parer d'attributs divins.

Revenons à « Église ». Si elle est la foule de celles et de ceux qui ont été atteints et mus au long des temps par la démarche libre et aimante de Jésus, alors, je ne prends pas distance. Je suis de ce peuple où se côtoient l'héroïsme, la médiocrité, la faiblesse, pendant que continuent les avancées, les drames, les lenteurs de la marche des hommes. Peuple qui peine, qui souffre, qui s'exalte, qui construit et reconstruit. Qui se souvient de Jésus, célèbre son passage et le garde comme premier de cordée.

Qu'il faille des responsables, bien sûr, mais pourquoi ne seraient-ils pas choisis par le peuple et ses représentants, comme ce fut le cas durant les premiers siècles ? La connaissance de la « tradition » la plus ancienne aurait beaucoup à nous apprendre. Sillage de Jésus,

ferment et levain, fécondité du grain qui meurt, lumière...

Je n'ai pas écrit « Adieu » qui signifierait une fin. J'écris « À Dieu », ce qui signifie que j'en appelle à Dieu au-delà de tous les dieux pour contester les prétentions et la suffisance de beaucoup d'« hommes d'Église » et les inviter au silence, au vertige parfois, devant le Mystère. Les inviter aussi à l'humilité dont ils parlent si souvent pour faciliter l'acceptation de leurs décisions.

Appel illusoire ? Sans doute, pour combien de temps ? Mais ne faut-il pas lever le doigt, faire des vœux dont on ne verra pas la réalisation de ses yeux de chair ? Et risquer une parole pour toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas se faire entendre ? Certains conseillent d'agir avec prudence, en ménageant les autorités pour les faire « évoluer » sans aller à la racine des abus : ils n'obtiennent guère qu'une écoute polie et la stratégie de restauration continue imperturbablement. Au lieu d'exercer un ministère de « communion », Rome impose brutalement ses choix partisans sans tenir compte du « peuple de Dieu ». On dira : protester en vain est contre-productif et risque de crispier les positions. Sans doute, mais n'est-ce pas un besoin de notre conscience ? Quand on n'y peut rien, quand on est écrasé, ne faut-il pas parler haut, même sans espoir ?

Le baroud d'honneur n'est-il pas une expression, noble et pathétique, de notre humanité la plus profonde ?

Gérard Bessière

SECTION : 4


**Vie du
réseau**
**Pour le respect de
l'intelligence et de la foi**

Jean d'Ormesson, cet écrivain français agnostique tenté de croire, déclarait il y a quelque temps dans la revue *Le monde des religions* que « Dieu est caché et doit le rester afin que nous puissions nous interroger sur son existence... » Il ajoute que « Les Évangiles me touchent profondément. Tout comme le pardon ou la communions des saints. » (numéro 21). Cet humain, et il n'est pas le seul, est un fantastique explorateur, un passionné chercheur, un tenace quêteur qui partage ses avancées avec ses lecteurs et lectrices défiés par la question de Dieu. Modeste, attentif, accueillant, fantaisiste, il provoque le cheminement, sème des questions essentielles, émet de douces constatations sans emprisonner aucune question et respecte tendrement l'intelligence de celles et de ceux qui l'accompagnent. Il y a de l'Évangile et du Jésus-Christ dans sa façon d'être.

Dans l'exercice de leurs responsabilités, certains annonceurs « officiels » de cette présence de Dieu auraient grand avantage à s'inspirer de monsieur d'Ormesson et de plusieurs autres quêteurs

de Dieu. Dans ses récents propos, et ce ne sont pas ses premiers du genre, le Saint-Siège (et celui qui y trône évidemment) vient de déclarer l'ordination des femmes *délict grave contre la foi*, mettant sur le même pied la pédophilie de plusieurs prêtres et la volonté d'ordonner prêtres des femmes. On y affirme donc le caractère *grave* du sacerdoce des femmes : une affirmation totalement absente des Évangiles, inimaginable dans la bouche de Jésus de Nazareth. Une déclaration qui dépasse la mesure et qui fait penser que parfois dans l'Église catholique on a remplacé Jésus-Christ par l'Église (Simone Weil). Une déclaration orgueilleuse, froide et fermée qui non seulement emprisonne la recherche sur le ministère pastoral et le sacerdoce baptismal, mais manque totalement de respect envers les femmes : qu'y a-t-il de commun entre le pédophile qui peut ruiner la vie de plusieurs enfants et la femme ordonnée prêtre pour nourrir la Vie en abondance ? Manque de respect aussi envers l'intelligence de celles et de ceux qui, comme d'Ormesson, sont à l'œuvre dans le champ terrestre pour discerner les pousses vertes dispersées de cette Vie en abondance. Le 1^{er} janvier 1967, le réputé théologien britannique Charles Davis ne quittait-il pas son institution nommée Église catholique à cause de ses traits inhumains, étouffants et parfois près du mensonge ? Malheureusement ces traits sont encore présents dans les récents propos du Saint-Siège concernant l'ordination des femmes. Entouré et encerclé par sa curie, le pape lit des mots, des informations et des rapports sur les questions des quêteurs de Dieu, sur la

situation de SON Église, sur l'état des Églises locales : ces mots résonnent-ils dans son « cœur » et dans celui des membres de sa curie ? Se pourrait-il que, pour reprendre des mots de l'écrivain québécois Gil Courtemanche (*Le monde, le lézard et moi*), ce Saint-Siège autoritaire « demeure un analyste, un témoin, une sorte d'interface » ?

Quelle est la référence du Saint-Siège dans ses enseignements et déclarations : sa doctrine et les principes qui en découlent ou l'expérience biblique et la Parole qui nous la fait connaître ? Pourquoi tente-t-il de nous faire croire que l'organisation actuelle de l'institution catholique découle de celle des premières communautés chrétiennes ? Comment nomme-t-on dans notre monde les chefs et institutions qui prétendent détenir toujours la Vérité au nom de... et condamnent celles et ceux qui questionnent leur prétention ?

Vivant au Québec où l'égalité des femmes et des hommes est reconnue partout, il nous est difficile de ne pas rager et d'éviter la colère quand on se fait répéter par l'Autorité de notre institution qu'une femme ne peut être ordonnée prêtre et, surtout, que ces ordinations seront dorénavant considérées par la Loi de notre Église comme un grave manquement à la foi... tout comme le prêtre qui abusera d'enfants.

Rachel Deslauriers

André Gadbois

Denis Normandeau

Exécutif du Réseau des Forums André-Naud

Monsieur Ouellet, vous n'aidez personne !

Le 17 mai dernier, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec a fait appel, dans le débat sur l'avortement, à un dialogue serein entre les pro-vie et les pro-choix en précisant que ce dialogue était urgent. Le Réseau des Forums André-Naud ne peut qu'être tout à fait d'accord avec ce message de l'AÉCQ, d'autant plus que les évêques ont fait le choix, pour dire leur message, d'une pastorale non pas de la confrontation, mais de la compréhension. Compréhension « des divergences profondes, écrivent-ils, sur la façon de concevoir l'être humain. L'être humain est complexe et commande qu'on lui porte attention à lui avant tout dogme, toute loi. » Il est regrettable, une fois de plus, que le Cardinal Ouellet ait fait faux bond à ses confrères évêques, regrettable aussi qu'il ait prononcé des paroles aussi absolues et déclaré des jugements aussi indécents.

L'AÉCQ voit, à juste titre, que le dialogue entre les membres de notre société, est la seule avenue pour arriver à nous rencontrer. Mais pour qu'il y ait dialogue, il faut que chacune des parties accepte de ne pas avoir *a priori* toute la vérité, et que la position contraire à la sienne peut l'enrichir.

Les tenants de pro-vie peuvent-ils entendre les deux questions suivantes ? Quand la santé physique ou la santé psychique de la mère est en danger grave, par exemple, dans le cas d'une

grossesse à la suite d'un viol, est-ce que cette éventualité ne doit pas être prise en très sérieuse considération ? D'autant plus que le risque pour la santé physique et psychique de la mère met en danger la santé de l'embryon lui-même et plus tard du fœtus. Autre question. Quand vous affirmez que tout avortement est un crime parce qu'il tue un être humain qui, de surcroît, est le plus fragile de tous, n'êtes-vous pas à projeter sur l'embryon une perception de la personne humaine qui est un être autonome, un être de relations, le seul être vivant dépourvu d'une nature propre qui le déterminerait vers tel ou tel comportement, ce qui nous permet d'être libres et perfectibles ? Considérer l'embryon comme une personne égale à ce qu'il sera après sa naissance, c'est une perception au moins discutable, d'autant que la conception qu'on a de la personne n'a cessé de varier depuis l'Antiquité jusqu'à nous. En quoi consiste le noyau dur de la personne ? Quelle est l'essence de la personne ? Les réponses sont à ce point divergentes qu'il arrive parfois de parler de « l'in-définissable » personne humaine.

Est-ce que les pro-choix peuvent entendre à leur tour deux questions ? Le choix d'avorter est-il absolu, en ce sens que d'aucune façon il ne peut être régulé ? Ce serait déresponsabiliser l'État, l'Église, si l'on s'en dit membre, et l'homme qui a mis la femme enceinte. Est-ce que le choix d'interrompre une vie promise à être pleinement humaine n'est pas une décision à ce point importante qu'il faut d'abord voir toutes les alternatives, comme le support plus in-

tensif de la famille, de l'État, de l'Église, comme aussi l'adoption de l'enfant ?

Le Réseau des Forums André-Naud rappelle enfin, inspiré par le concile Vatican II, le primat absolu de la conscience éclairée, dans la prise d'une décision, notamment de celle d'interrompre ou non une grossesse. C'est donc avec beaucoup de respect qu'il convient d'accueillir le choix qu'en conscience une personne a fait. Le regretté théologien André Naud disait : « Le premier trait de la conscience chrétienne adulte, c'est qu'elle garde jalousement pour elle le dernier jugement à poser. » C'est au nom d'une Parole de cœur, l'Évangile, que le Réseau des Forums André-Naud prend la parole pour se dissocier des paroles de Monsieur Ouellet.

André Gadbois

Gérard Marier

pour le Réseau des Forums André-Naud



Le franc-tireur

Karol Wojtyla fut un homme charmant et cultivé, d'une intelligence supérieure, grand visiteur des peuples, profondément amoureux de SON Église catholique. Comme il n'appréciait pas la petite fenêtre ouverte sur le monde par les 2200 pères conciliaires en octobre 1962, il s'entoura de collaborateurs patients et habiles pour la faire disparaître discrètement sans coups d'éclats.

Homme de pouvoir, il décida de « restaurer » cette Église néophyte et aérée, de la ramener au bon vieux temps de la chrétienté. Année après année, il déposa dans l'ouverture créée de petites pierres bien cimentées... mais discrètes : rapprochement avec l'Opus Dei, réduction des pouvoirs des assemblées d'évêques d'un pays, condamnations de théologiens, ... Le travail est maintenant très avancé, surtout en Occident, mais ce n'est pas le temps de relâcher l'ardeur. Joseph Ratzinger le sait trop bien, lui qui poursuit le travail de son prédécesseur.

La nomination de Marc Ouellet comme préfet de la Congrégation pour les évêques est l'une de ces petites pierres « précieuses » capables de faire progresser le projet de retour au modèle institutionnel qui a fait ses preuves. Car Marc Ouellet fait partie de ces clercs carriéristes qui semblent n'avoir jamais apprécié la brise venant de la petite fenêtre : il y a une seule façon d'être chrétien catholique et c'est la sienne.

Homme charmant et cultivé lui aussi, d'une intelligence supérieure, bon connaisseur des peuples, profondément amoureux de SON Église catholique, il saura discrètement orienter la nomination des futurs évêques (vulgairement dit en politique : placer ses hommes) pour faire oublier le vent frais qui pénétra un jour dans le Temple grâce à la petite fenêtre. Mine de rien, en plaçant SES hommes à la tête des différentes Églises locales (spécialement en Amérique latine), il contribuera FORTEMENT à

cléricaiser les communautés chrétiennes, à renforcer les rituels et les normes au détriment de la Parole de Dieu, à donner des leçons au monde, à uniformiser la pensée et les structures de SON Église et à faire passer l'ordre social avant la défense des plus petits et des appauvris. Lui qui, durant son passage à Québec, n'a pas réussi à s'intégrer à l'Assemblée des Évêques Catholiques du Québec, aura maintenant beau jeu pour poursuivre l'affaiblissement des conférences épiscopales et la consultation du Peuple de Dieu. Le tout avec la bénédiction solennelle de celui qui l'a nommé, Benoît XVI.

Dommage qu'à l'heure où la collégialité des évêques du monde entier soit un enjeu pour l'avenir de l'Église catholique, le premier pasteur de cette Église ait nommé un franc-tireur pour stimuler leur solidarité. Dommage, mais ça se comprend ! Et ça ne fêtera pas fort à Rome en octobre 2012 lors du 50^e anniversaire de Vatican II.

*Rachel Deslauriers
Denis Normandeau
André Gadbois
Exécutif du RFAN*



Deux événements

Oui, l'automne est un temps propice aux bourgeons, aux coloris enthousiastes, à une prise de conscience de la fragilité de nos projets, et à la croyance enracinée qu'un printemps émergera

des bourgeons d'automne. Oui, l'automne vient nous montrer qu'existent d'autres couleurs que le gris de l'habitude et de l'inconscience, que le noir et le blanc sans nuances. Ici et là dans notre Église, la grande des continents et la plus petite du Québec, des hommes et des femmes peuvent et veulent « faire reflourir l'Espérance dans le monde d'aujourd'hui. » (Les Réseaux du Parvis) Elles et ils sont plus nombreux qu'on veut nous le faire croire. Voici deux événements à venir, deux bourgeons pleins de promesses.



D'abord, l'assemblée générale annuelle du Réseau des Forums André-Naud qui se tiendra mercredi le 3 novembre 2010 à La Maison de la Madone (Cap-de-la-Madeleine). Déjà la **5^e assemblée générale annuelle** : 2006 ~ Fondation ; 2007 ~ À table! ; 2008 ~ De quel droit ? ; 2009 ~ Ce Dieu dissident de dieu ; et 2010 ~ Réconfort ou inquiétude ? Robert Mager, professeur de théologie pratique et de théologie systématique à l'Université Laval, nous accompagnera dans notre réflexion vers des voies à privilégier.

Le coût de participation à cette 5^e assemblée générale est de 25 \$ (incluant dîner et souper), et celui du **renouvellement de l'adhésion** comme membre du RFAN est aussi de 25 \$: ces coûts peuvent être acquittés lors de l'accueil à La Maison de la Madone le matin du 3 novembre prochain. TOUTEFOIS IL EST IMPORTANT DE VOUS INSCRIRE

« temporairement » **AVANT LE 22 OCTOBRE** (demande de la cafétéria) en le faisant savoir à l'adresse suivante : gadbois_andre@videotron.ca ou au **(450) 666-1818** à Laval pour celles et ceux qui n'ont pas d'adresse courriel. Mentionner **un** ou **deux** repas : l'assemblée se termine par un repas à 17 h 30. D'autres informations suivront.

Et, quelques jours après, mais à Lyon cette fois-là, se tiendra *Le rassemblement des Réseaux du Parvis* les 11 et 12 novembre 2010. Le thème : « Le temps est venu... DE MONTRER L'ACTUALITÉ DE L'ÉVANGILE POUR LE MONDE D'AUJOURD'HUI. » Dans l'invitation au rassemblement, on peut lire : « Conscients de la responsabilité des Chrétiens vis-à-vis de nos contemporains, les Réseaux du Parvis veulent rendre visible le peuple de ceux et celles qui prennent pour boussole de vie le message évangélique... Multicolore, pauvre et joyeux, ce peuple chrétien, uni en esprit et de plus en plus visible, peut et veut faire reflourir l'Espérance dans le monde d'aujourd'hui. À Lyon, les personnes rassemblées mettront au point une déclaration proclamée publiquement au cours d'une manifestation sur la colline de Fourvière. Ce rassemblement se coordonnera-t-il à d'autres actions parallèles, organisées en Europe et sur d'autres continents ? Les Réseaux du Parvis lui donneront-ils une suite ? Une dynamique est née ! »

André Gadbois

FICHE D'INSCRIPTION POUR LE RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD

MEMBRE :

*Tout baptisé, toute baptisée, engagé(e) dans les activités de l'Église.
1^{re} adhésion = 50 \$ ~ Cotisation régulière = 25 \$*

SYMPATHISANT / SYMPATHISANTE :

Soutien ; bulletin inclus = 50 \$

ABONNÉ / ABONNÉE À L'INFORMATION :

Bulletin seulement = 25 \$

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL : _____

FONCTION : _____

LIEU (paroisse, institution) : _____

Indiquez votre choix :

Membre : Sympathisant/Sympathisante : Abonné/Abonnée :

Signature : _____

Date de l'inscription : _____

Chèque au nom du :

**RÉSEAU DES FORUMS ANDRÉ-NAUD
1015, rue Saint-Donat, app. 3
Montréal (Québec) H1L 5J6**

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Les **membres** contribuent par un montant de **50 \$ la première année** et **25 \$ (ou plus si désiré) les années subséquentes**.

Cette contribution vaut pour la période qui inclut une assemblée générale annuelle (AGA) jusqu'à la veille de l'AGA suivante. Les membres inscrits après le 15 novembre 2009 ne devront payer une nouvelle contribution que la veille de l'AGA du 2011.

Par l'expression « *la veille* », on peut entendre les mois de *septembre* et *octobre*.

La contribution financière n'est pas un obstacle au membership. Les personnes qui donnent un excédent se trouvent à couvrir le manque à gagner si certains donnent moins.

Les sympathisant(e)s

Il leur est demandé une contribution financière de **50 \$ par année**. Leur appui moral et financier vaut, comme dans le cas des membres, pour la période qui inclut l'AGA jusqu'à la veille de l'AGA suivante.

L'abonnement à la brochure du forum, est l'achat d'un produit. Le coût de **25 \$ pour les publications d'une année**, à partir de la date d'abonnement (ce qui représentera quatre publications par année).

NOTES

NOTES

Réseau des Forums André-Naud

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

*Claude Lefebvre
André Gadbois
Denis Normandeau*

MISE EN PAGE

Élise Bourgault

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Michel Bourgault

IMPRIMEUR

PIXEL Impression/Print, Joliette

SECRÉTARIAT

*Adresse de courriel : forum.andre.naud@sympatico.ca
Adresse postale : 1015, rue Saint-Donat, app. 3
Montréal (Québec) H1L 5J6*

Site internet : <http://forum-andre-naud.qc.ca>